

## Des stades sans public pour un pays sans Covid

### Serait-ce l'unique rapport de cause à effet ?

*Il y va de la qualité du jeu, du manque à gagner des clubs et des liens sociaux qui en prennent un sacré coup*



Lire pages 30-31

Driss Lachgar se réunit avec la Commission de coordination nationale du secteur itihadi de l'enseignement supérieur



Page 2

Redéfinir les bases et les paramètres des relations maroco-espagnoles

Le dégel entre Rabat et Madrid se fait désirer



Page 2

La COP26 se détourne des énergies fossiles pour se focaliser sur le seul charbon  
Le Maroc interpellé parmi les pays grands consommateurs



Page 3

Le "Pass jeunes"  
Une chimère ministérielle



Page 16

## Driss Lachgar se réunit avec la Commission de coordination nationale du secteur ittihadi de l'enseignement supérieur

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, a tenu lundi 15 novembre une réunion avec la Commission de coordination nationale du secteur ittihadi de l'enseignement supérieur.

Cette réunion, à laquelle ont pris part des membres du Bureau politique du parti, s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres organisationnelles avec les différents secteurs et organisations professionnelles du parti, et ce en vue de préparer la prochaine étape, de s'orienter vers l'avenir en effectuant un travail sérieux et responsable et d'adhérer à la dynamique que connaît notre pays.

Le Premier secrétaire a salué le travail accompli par le secteur ittihadi de l'enseignement supérieur, tout en

appelant à consentir plus d'efforts et à s'ouvrir davantage lors de la prochaine étape nécessitant l'adhésion sérieuse dans la dynamique sociétale que connaît notre pays.

La réunion a également porté sur les préparatifs du 11ème Congrès national de l'USFP.

Il y a lieu de rappeler que le Premier secrétaire a tenu récemment des réunions avec le Bureau national de la Chabiba ittihadia, les dirigeants ittihadis de la Fédération démocratique du travail (FDT) et la Commission de coordination nationale du secteur des commerçants et des professionnels ittihadis.

H. T



## Redéfinir les bases et les paramètres des relations maroco-espagnoles

# Le dégel entre Rabat et Madrid se fait désirer

# Actualité



«**S**ix mois après le rappel de l'ambassade pour consultation, la crise avec le Maroc n'est toujours pas résolue», c'est ce qu'a souligné l'agence espagnole Europa Press dans une dépêche datée du 14 novembre 2021.

En effet, les autorités marocaines avaient décidé, en mai dernier, de rappeler l'ambassade en Espagne, Karima Benyaich, pour consultation suite à la crise déclenchée entre les deux pays suite à la trop inappropriée décision du gouvernement espagnol d'accueillir sur son sol en catimini et sous fausse identité, le chef des séparatistes, Brahim Ghali, arguant de raisons d'humanitaires.

Pour cette agence, le fait que l'ambassa-

drice du Maroc n'est pas retournée à son poste à Madrid signifie que la crise entre les deux pays n'a pas encore pris fin. Et ce malgré le départ de l'ancienne ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha González Laya, «considérée par le Maroc comme la principale responsable» de la crise actuelle entre Rabat et Madrid.

«Depuis son arrivée au Palacio de Santa Cruz, le nouveau ministre (des Affaires étrangères), José Manuel Albares, a tenté de jeter des ponts pour surmonter la crise avec le pays voisin, qu'il a qualifié de «grand ami» lors de son investiture le 12 juillet et avec qui il a exprimé son désir de renforcer les relations bilatérales», a souligné Europa Press, avant d'ajouter que José Manuel Albares opte pour

la discrétion «afin de ne pas révéler les contacts et les mesures prises pour surmonter cette crise avec un pays voisin, partenaire clé pour lutter contre l'immigration irrégulière et le terrorisme, entre autres».

Parmi les signes positifs, l'agence espagnole cite le discours de S.M le Roi Mohammed VI, à l'occasion du 68ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple (20 août 2021), dans lequel, rappelle-t-on, le Souverain a plaidé pour «renforcement des fondements classiques qui sous-tendent ces relations (entre Rabat et Madrid), à la faveur d'une compréhension conjointe des intérêts de nos deux pays voisins», soulignant que le but des échanges entre les responsables des deux pays «n'était pas seulement de trouver une issue à cette crise, mais aussi de saisir l'opportunité pour redéfinir les bases et les paramètres qui régissent ces relations».

De même, dans son message de vœux et de félicitations, en octobre dernier, au Roi Felipe VI d'Espagne et à la Reine Letizia, à l'occasion de la fête nationale de leur pays, S.M le Roi Mohammed VI, a réitéré la détermination du Royaume «à poursuivre l'action commune pour les hisser au niveau des aspirations et des ambitions des deux peuples amis».

En revanche, Europa Press a évoqué d'autres signes «négatifs» qui pourraient entraver le retour à la normale des relations entre les deux pays.

L'agence espagnole cite, entre autres, le

contrat signé récemment par le Maroc avec la société israélienne Ratio Petroleum Energy pour l'exploration de potentiels gisements offshore de pétrole et de gaz pour le bloc Dakhla Atlantique. Selon elle, le président des Iles Canaries, Ángel Víctor Torres, a déclaré la semaine dernière que le ministère des Affaires étrangères lui avait donné la garantie que ce projet n'aurait aucune incidence sur les Iles Canaries.

Par ailleurs, Europa Press a également évoqué le discours ferme et clair que S.M le Roi, Mohammed VI, avait prononcé le 6 du mois courant à l'occasion du 46ème anniversaire de la Marche Verte. Dans ce discours, le Souverain a lancé une mise en garde forte sans équivoque : «A ceux qui affichent des positions floues ou ambivalentes, Nous déclarons que le Maroc n'engagera avec eux aucune démarche d'ordre économique ou commercial qui exclurait le Sahara marocain».

Selon Europa Press, le discours Royal fait allusion au jugement du Tribunal de l'UE qui avait annulé le 29 septembre dernier les décisions du Conseil européen relatives à l'accord entre l'UE et le Maroc modifiant les préférences tarifaires accordées par l'UE aux produits d'origine marocaine, d'une part, et à leur accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable, d'autre part. Pour le Maroc, l'Europe devrait mettre fin au double jeu.

Mourad Tabet

## Colloque régional à Marrakech

# Le plaidoyer civil sur la marocanité du Sahara

Le plaidoyer civil sur la marocanité du Sahara a été au cœur du premier colloque régional organisé, samedi à Marrakech, par la Fondation Annoha pour le développement du Sahara marocain.

Initiée en partenariat avec l'Ecole Nationale de commerce et de gestion (ENCG) sous le thème "Les régions du Sahara marocain entre diplomatie et développement", cette rencontre s'inscrit dans le cadre des activités organisées par ladite Fondation en commémoration de l'anniversaire de la glorieuse Marche Verte et de la Fête de l'Indépendance, pour la défense des causes nationales dans les fora internationaux, avec à leur tête la question de l'intégrité territoriale, et la dynamisation de la diplomatie parallèle.

Les travaux de ce colloque, auquel ont

pris part des universitaires et des acteurs de la société civile, se sont articulés essentiellement autour du plaidoyer sur la marocanité du Sahara et les perspectives du règlement de ce conflit artificiel, à la lumière des derniers développements sur les scènes internationale et régionale.

S'exprimant à cette occasion, le président de la Fondation Annoha, Saleh Rahat, a souligné l'importance de la participation populaire au plaidoyer civil sur le Sahara marocain, à travers l'engagement du débat autour de plusieurs axes se rapportant à l'efficacité du développement dans le Sahara marocain, au plaidoyer sur la cause nationale, à la mise en relief de l'initiative d'autonomie ainsi qu'à l'épopée de la Marche Verte et la diffusion de ses valeurs et enseignements au-

près des générations montantes.

Pour sa part, Noureddine Bilali Idrissi, ancien membre du Conseil Royal consultatif des affaires sahariennes, a expliqué que le plaidoyer pour la cause nationale consiste à présenter des preuves solides pour convaincre les acteurs internationaux de la justesse de la cause nationale et contrecarrer ainsi les allégations et les thèses des adversaires de l'intégrité territoriale du Royaume.

Il a aussi insisté sur la nécessité de la complémentarité et de l'harmonisation de toutes les politiques sur les plans intérieur et extérieur pour atteindre les objectifs fixés et régler définitivement le dossier du Sahara marocain.

Pour sa part, le représentant de l'Organisation internationale des droits de

l'Homme et de la défense des libertés publiques aux Etats-Unis en Afrique, Katiba Kassem, a réitéré le soutien de l'organisation à l'initiative marocaine d'autonomie en tant que solution à ce conflit artificiel, faisant constater que les élections du 8 septembre dernier ont démontré l'attachement profond des populations des provinces du Sud à l'unité de la Nation à travers leur participation massive à ces échéances.

Dans une déclaration à la MAP, la directrice de l'ENCG, Mme Fatima Arhbi, a, quant à elle, noté que l'organisation de ce colloque régional intervient dans le cadre de la commémoration de la glorieuse Marche Verte, insistant sur le rôle des établissements universitaires dans la mise en lumière de ces événements à portée nationale.

# La COP26 se détourne des énergies fossiles pour se focaliser sur le seul charbon



*Le Maroc interpellé parmi les pays grands consommateurs*



Il n'y aura pas de «sortie progressive» du charbon, mais plutôt une «réduction progressive». C'est la formule trouvée par les participants au COP26 pour clore un débat qui fait rage entre les pro et les contre charbon. L'Inde, appuyée par d'autres pays en développement gros consommateurs de charbon dont la Chine, a obtenu une modification du texte final. Les pays signataires sont aujourd'hui appelés à «réduire» l'usage du charbon sans mécanisme de capture du carbone et les aides publiques aux combustibles fossiles et non pas de le «supprimer» comme le suggère la rédaction initiale. Le Maroc fait partie des pays concernés par ce débat. En effet, il dépend encore, en grande partie, du charbon. Mieux, il a même placé le charbon au cœur de sa stratégie de diversification, une option qui passe inaperçue, face aux mégas projets solaires et éoliens annoncés. Le mix énergétique marocain a largement été dominé par les hydrocarbures (52% en 2019) essentiellement destinés au transport et le charbon (33% en 2019) destiné à la production d'électricité.

Un rapport de l'agence Apicorp Energy Research datant de 2017 a affirmé que le Royaume constitue une exception dans la région MENA dans la mesure où il est le seul à consacrer au-

tant d'importance au charbon dans une région majoritairement «pétrolière». En fait, et jusqu'à 2015, le charbon a représenté 31% du mix énergétique marocain contre 22 et 20% respectivement pour le gaz et le pétrole importés alors que l'énergie hydraulique et l'éolien n'en représentent que 15 et 10%. Malgré sa fulgurante ascension, l'énergie solaire ferme la marche avec 2%.

Le même document a indiqué que si le Maroc compte sur les importations pour subvenir à ses besoins en matière de charbon, il renforce en outre son infrastructure avec la construction de nouvelles installations dédiées à l'importation et à la production tout en précisant que 9GW est la capacité totale de production d'énergie en 2016 qui devrait passer à près de 12GW d'ici 2021. A noter qu'actuellement, le Royaume possède trois centrales de charbon, avec une capacité totale d'environ 2.5GW sans oublier les deux projets supplémentaires (Safi et Jerada) dotés d'une capacité combinée de 1.7GW. Si les installations existantes nécessitent des importations de charbon de plus de 11 millions de tonnes par an, les deux usines en construction nécessiteront des quantités supplémentaires avoisinant 7,8 m t/a. La contribution de la première unité de Safi, propriété du consortium

Engie, Nareva et Mitsui, s'élèvera à hauteur de 1.4GW dès sa mise en service en 2018. En revanche, le deuxième projet de la centrale de Jerada, construite par le chinois SEPCO et dont la mise en service est prévue cette année, est d'une capacité de 318MW.

Se basant sur les chiffres de la Banque mondiale, sur la production de l'électricité à partir du charbon, les experts de cette institution ont noté une augmentation de 314% en 44 ans, pour l'ensemble de la période 1971-2015, soit une moyenne annuelle de 39,61%. Le changement enregistré entre la première et la dernière année est de 314%. C'est en 2015 qu'on enregistre la valeur la plus élevée (55,526) et c'est en 1971 qu'on enregistre la valeur la plus basse (13,406).

Sur la base des données disponibles, ces experts estiment qu'en 2025 la valeur devrait osciller autour de 74,428. Cette prévision présente un niveau de fiabilité relativement élevé puisque les valeurs disponibles ont une structure plutôt linéaire, malgré des variations notables (coefficient de corrélation = 0,73 et coefficient de détermination = 0,54).

Un état de lieu que confirme un autre rapport : l'«Energy Policies beyond IEA Countries : Morocco 2019» qui a également affirmé que l'électricité exportée

est produite essentiellement par le charbon qui demeure la principale source de combustible pour la production d'électricité au Maroc avec 54% de la production nationale totale en 2017. Le document a précisé également que l'utilisation du charbon a augmenté rapidement depuis le milieu des années 90 pour atteindre les 41% entre 2007 et 2017. Quant à l'électricité au gaz naturel, elle a été introduite dans le processus en 2004, lorsque le Maroc a commencé à importer du gaz algérien afin d'alimenter ses centrales électriques. Depuis lors, l'énergie produite via le gaz naturel a considérablement augmenté et plus que doublé au cours de la dernière décennie pour atteindre les 19% de la production totale en 2017.

Concernant le rôle joué par le pétrole dans la production globale d'électricité, le rapport a indiqué que cela a diminué au cours de la dernière décennie, notamment avec la production via le gaz naturel. Cependant, précise le rapport, 9% de l'électricité produite provient toujours du pétrole, principalement dans les zones rurales isolées. Par rapport aux autres membres de l'AIE Agence internationale de l'énergie), ces 9% placent le Maroc au troisième rang derrière le Mexique et la Grèce comme pays qui utilisent le plus le pétrole dans la production

d'électricité.

En somme, les combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole) ont représenté 82% de la production totale d'électricité en 2017 contre 18% pour les énergies renouvelables. La part totale des combustibles fossiles du Maroc dans la production d'électricité classe le Royaume au quatrième rang par rapport à ceux d'autres membres de l'AIE, derrière l'Estonie, la Pologne et l'Australie. Des chiffres qui en disent long sur les engagements marocains en matière de lutte contre le changement climatique et notamment les émissions des gaz à effet de serre (GES). En effet, notre pays s'est engagé dans le cadre des Accords de Paris à réduire ses émissions de 42% d'ici 2030, soit une réduction cumulée de 523,5 Mt eq-CO2 sur la période 2020-2030.

Une situation des plus problématiques puisque l'AIE souligne l'absence d'une stratégie dédiée à l'efficacité énergétique à l'horizon 2030, assortie de ressources financières. Ceci d'autant plus que la consommation d'énergie primaire du Maroc a augmenté de 32% entre 2007 et 2017 et que la demande d'électricité est en forte croissance, tendance qui pourrait se poursuivre à un rythme moyen de 5% par an d'ici à 2021, selon la

Hassan Bentaleb

# Retour de l'exil de Feu S.M Mohammed V

*Un événement glorieux dans l'histoire de la lutte pour l'indépendance du Maroc*

Le Maroc célèbre, mardi, le 66<sup>ème</sup> anniversaire du retour de l'exil du Père de la Nation, Feu S.M Mohammed V et des membres de l'Auguste Famille Royale, un événement glorieux dans l'histoire de la lutte pour l'indépendance du Maroc qui incarne les liens profonds entre le peuple et le Trône.

En fait, le retour de l'exil de Feu S.M Mohammed V, qui a duré deux ans, deux mois et 27 jours à Ajaccio en Corse et à Antsirabe à Madagascar, a été un moment de gloire, traduisant la parfaite symbiose entre le glorieux Trône Alaouite et le peuple et annonçant l'avènement de l'ère de la libération du pays du joug du colonialisme.

Il vient aussi couronner une longue période de lutte menée par le peuple marocain suite à la décision des forces du protectorat d'imposer, manu militari, à Feu Sa Majesté Mohammed V, symbole de la dignité de tout un peuple, de quitter Son pays afin de l'isoler et de réduire la force des liens qui l'unissaient à Son peuple et au Mouvement national.

La date du 16 novembre 1955 restera à jamais gravée dans la mémoire du peuple marocain, qui, sous la direction de défunt Souverain, a mené une lutte des plus acharnées pour se libérer du joug du colonialisme français et espagnol. Une parfaite symbiose s'est installée ainsi entre Feu S.M Mohammed V et toutes les composantes du peuple marocain pour se



soulever contre le colonisateur et recouvrer le droit spolié à vivre dans la liberté dans un Maroc indépendant et souverain.

Cette date marque également un tournant décisif dans l'histoire du Royaume Chérifien. Une page de l'histoire du Royaume a ainsi été tournée pour initier une autre, celle de la construction et de l'édification d'un Maroc moderne tourné

résolument vers l'avenir.

Ainsi, le 18 novembre 1955, le Père de la Nation, avec à ses côtés le Prince Héritier et son compagnon de lutte, Feu S.M le Roi Hassan II, déclarait : "Nous nous réjouissons de pouvoir annoncer la fin du régime de tutelle et du protectorat et l'avènement d'une ère de liberté et d'indépendance", annonçant, par la même occasion,

que le peuple marocain passe de la bataille du "petit Jihad" à celle du "grand Jihad".

Succédant à l'artisan de l'indépendance, Feu S.M le Roi Hassan II s'est attelé à édifier le pays et à parachever l'intégrité territoriale du Royaume, avec la récupération des provinces du Sud à la faveur de la glorieuse Marche Verte.

Digne successeur du digne

prédécesseur, Sa Majesté le Roi Mohammed VI poursuit la marche de ce grand Jihad avec détermination et dévouement, en érigeant la défense de l'intégrité territoriale du Royaume en tête des priorités et en plaçant le développement socioéconomique au cœur de Ses préoccupations, à travers l'ouverture de vastes chantiers de réforme couvrant tous les domaines.

## Les défis des institutions publiques à l'ère de la Covid-19 au centre d'une conférence arabe au Caire



Le Conseil exécutif de l'Organisation arabe pour le développement administratif (OADA) a examiné, lors de sa 112<sup>e</sup> session ordinaire au niveau ministériel tenue dimanche au Caire, les difficultés et les défis auxquels sont confrontées les institutions publiques, y compris les ministères de la Fonction publique, de l'Emploi et de la Réforme administrative, mettant en avant les meilleures pra-

tiques pour faire face à ces difficultés, notamment dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Les membres du conseil exécutif de l'OADA ont souligné l'importance de développer et d'améliorer les capacités des institutions arabes, et de renforcer les compétences et capacités des ressources humaines pour relever les défis imposés par la pandémie de Covid-19, appelant à une révision

des mécanismes et procédures pour faire face aux répercussions de la crise sanitaire ainsi qu'à placer ces transformations au centre des plans et programmes.

Intervenant à cette occasion, le ministre saoudien des Ressources humaines et du Développement social, Ahmed Ben Sulaiman Al-Rajhi, dont le pays a présidé cette 112<sup>e</sup> session, a fait observer que la pandémie du nou-

veau coronavirus a été à l'origine de nombreux obstacles dans le processus de développement et de réformes économiques et sociales initiées dans les pays arabes.

Le développement administratif est l'un des secteurs qui ont été touchés directement et indirectement par les conséquences de la crise sanitaire, a-t-il relevé, insistant sur la nécessité d'une révision des mécanismes et procédures de gestion de cette crise pour faire avancer le développement administratif dans les pays arabes.

Au cours de cette réunion, le Maroc a présenté plusieurs propositions destinées à la préparation d'une stratégie globale de l'organisation arabe pour la période à venir.

Dans une déclaration à la MAP, le secrétaire général du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Ahmed Al-Amoumri, a mis l'accent sur le rôle important de la digitalisation afin d'accompagner les changements accélérés au sein des administrations et institutions pu-

bliques arabes, estimant que la numérisation est à même de créer une réconciliation entre le citoyen et l'administration en garantissant des services rapides et de qualité au moindre coût.

Il a, par ailleurs, exprimé la disposition du Maroc à partager l'expérience qu'il a accumulée dans le domaine de la gestion administrative avec les pays arabes.

Lors de cette réunion, le Conseil exécutif de l'OADA a examiné le rapport d'activités de l'organisation pour l'année 2020 concernant les réalisations accomplies en matière de programmes de formation, de production intellectuelle, d'édition scientifique, des consultations et de bibliothèque numérique.

Créée en 1961, l'OADA est une organisation spécialisée relevant de la Ligue arabe, qui a pour objectif le développement administratif dans les pays arabes. L'organisation comprend parmi ses membres le Maroc, les Emirats arabes unis, l'Arabie Saoudite, le Soudan, Oman, le Koweït et l'Egypte.

## Ouverture d'une enquête pour déterminer les actes criminels reprochés à trois individus, dont un policier

Le service préfectoral de la police judiciaire de la ville de Kénitra a ouvert, en fin de semaine, une enquête judiciaire, sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer les actes criminels reprochés à trois individus, dont un brigadier de police relevant du district provincial de sûreté de la ville de Sidi Slimane, pour leur implication présumée dans une affaire de coups et blessures ayant entraîné la mort, participation et non-dénonciation d'un acte constituant un crime.

Selon les données préliminaires de l'enquête, les

suspects sont impliqués dans l'exposition de la victime, âgée de 62 ans, dans la nuit du 20 octobre, à une agression physique ayant entraîné sa mort, en raison d'un différend suite au dépôt par la victime d'une plainte auprès du service des accidents de la circulation à Sidi Slimane, dans laquelle il accuse les mis en cause d'avoir percuté sa voiture avec délit de fuite, indique la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. Le communiqué précise que les données préliminaires des investigations menées font également ressortir que la victime est décédée plus tard

en raison des complications consécutives à son agression par certains des suspects, alors que d'autres sont accusés de participation et non-dénonciation d'un acte constituant un crime.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête préliminaire confiée au service préfectoral de la police judiciaire de la ville de Kénitra, sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer toutes les circonstances entourant la commission de ces actes criminels, conclut la même source.

## Célébration de la Journée mondiale de la tolérance

La tolérance c'est, en fait, un état de mémoire et de conscience. Son fondement se trouve dans le fait que l'on prenne en compte la diversité culturelle en tant que facteur d'enrichissement et non de division et que l'on soit convaincu que toute culture avec tout ce qu'elle renferme comme différences directes et explicites renferme

un caractère universel donnant l'impression que l'on parle une langue appréhendée par l'humanité toute entière ».

L'Observatoire marocain de lutte contre le Terrorisme et l'Extrémisme célèbre la journée mondiale de la tolérance en mettant en exergue la valeur humanitaire universelle qui caractérise l'action de l'UNESCO et en rendant hommage à Mme Andrey Azoulay, la directrice générale de cette prestigieuse institution pour ses efforts visant à promouvoir les valeurs de paix et de tolérance à travers le monde, s'inspirant du patrimoine humanitaire symbolisé par l'héritage laissé par le mahatma Gandhi.

L'Observatoire évoque, à travers un appel lancé à cette occasion, la situation géographique du Maroc faisant de lui une passerelle historique par laquelle se croisent les races, les cultures et les civilisations du Sud-Nord au Nord-Sud et se dit convaincu que le Maroc, grâce à la politique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI n'est

plus seulement un pont de traversées migratoires mais un pays d'accueil de migrants et migrantes eu égard à l'excellence de son système des droits de l'Homme et des valeurs humaines.

Ledit appel souligne, par ailleurs que cette situation ne date pas d'hier. Bien au contraire, elle puise ses fondements dans l'histoire séculaire du Maroc englobant ses profondeurs enracinées en Afrique, en Méditerranée et en Orient. Dans ce contexte, indique le document, il est nécessaire de le préserver contre les discours de la haine par l'ancrage des valeurs de tolérance contre toutes les tendances populistes qui se développent, en général quand surviennent des crises bouleversant les structures de solidarité au sein de la société.

Le Maroc, pays pluraliste, comme c'est explicitement proclamé historiquement et constitutionnellement est amplement capable d'investir cette pluralité et cette diversité culturelle dans l'élaboration de plans ambitieux de développement et l'édification



d'une société solidaire et homogène. C'est d'ailleurs ce même Maroc qui a criminalisé le racisme, a protégé les minorités et a reconnu la diversité. « Cela ne provient pas seulement de notre attachement à la tolérance mais de notre posture en tant que nation fondée sur la pluralité et la diversité. Aussi, sommes nous et resterons un carrefour des civilisations », développe l'appel de l'Observatoire (...).

H.T



La tolérance, choix capital pour le monde de la paix et la quiétude

## Rencontres à Rabat et à Fès sur la sensibilisation et la prévention de l'obésité et du diabète

La prévention de l'obésité et du diabète a été au centre d'une rencontre, tenue dimanche à Rabat, à l'initiative de l'association "Diabète, prévention et prise en charge", à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, organisée le 14 novembre de chaque année.

Cette rencontre tenue sous le thème "Tous contre l'obésité pour la prévention du diabète et de ses complications", a connu la participation de plusieurs médecins, experts, chercheurs et membres de la société civile.

Dans une déclaration à la MAP, le président de "Diabète, prévention et prise en charge", Seddik Laoufir a relevé que cette association a pour objectif d'apporter une aide financière et psychologique aux personnes atteintes de diabète, invitant les malades à adopter une activité physique régulière et une alimentation équilibrée.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger, entre autres, sur les conséquences des excès de poids chez les personnes diabétiques, les différents moyens préventifs, la prise en charge des malades ou encore

les contrôles médicaux préconisés.

Par ailleurs, les intervenants ont abordé le rôle du ministère de la Santé et de la Protection sociale et de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) dans la prise en charge des patients, soulignant l'importance de la vaccination contre la grippe pour les personnes atteintes de diabète.

Aussi, ils n'ont pas manqué de mettre en avant la nécessité de prévenir toute éventuelle complication due au diabète et à l'obésité, à travers notamment des campagnes de sensibilisation sur l'importance du dépistage précoce.

Les panélistes ont, dans ce sens, appelé à la promotion d'un mode de vie sain chez les patients et à une prise en charge totale des traitements.

À Fès, une rencontre sur l'importance de sensibilisation au diabète et aux différentes complications qui découlent de cette maladie a été organisée sous le thème "Pour une vie normale pour diabétiques" à l'initiative de l'association Al Amal pour les patients diabétiques au Maroc.

S'exprimant lors de cette rencontre, initiée en

partenariat avec la direction régionale du ministère de la Santé et de la Protection Sociale de Fès-Meknès à l'occasion de la commémoration de la journée internationale du diabète, Dr Kawtar Meddah Hibat Allah a mis l'accent sur la nécessité de sensibiliser les diabétiques à la gravité de la maladie et à l'importance du traitement à temps.

Le diabète est une maladie chronique qui est soudainement découverte lors des analyses d'une maladie spécifique, a-t-elle expliqué, soulignant l'importance de procéder à des examens médicaux tous les six mois comme mesure préventive pour lutter contre la maladie.

Dr Meddah Hibat Allah a, à cet égard, appelé les personnes atteintes de diabète à assurer un suivi de leur état de santé tous les trois mois et à prendre les médicaments à temps, afin d'éviter les complications de la maladie, dite silencieuse et parfois mortelle.

De son côté, Dr Hafika Ghzaoui, responsable de Communication de la direction régionale du ministère de la Santé et de la Protection Sociale de Fès-

Meknès, s'est attardée sur les cas enregistrés dans la région, mettant en valeur les efforts déployés par la direction régionale de la Santé à travers des campagnes de sensibilisation et des caravanes médicales notamment dans les zones rurales, afin de sensibiliser à la gravité de la maladie et à l'importance du dépistage précoce.

Le président de l'Association Al Amal pour les patients diabétiques au Maroc, Mohamed El Hejjaji a, quant à lui, souligné que l'association célèbre chaque année la Journée mondiale du diabète, pour sensibiliser à l'importance du dépistage précoce du diabète et encourager les citoyens, particulièrement dans les zones rurales, à effectuer des examens médicaux, ajoutant qu'elle œuvre au niveau national et compte plus de 35 sections avec plus de 45.000 membres.

En marge de cette rencontre médicale, des appareils multifonctionnels ont été distribués gracieusement à un certain nombre de diabétiques pour mesurer le taux de cholestérol, d'acide urique et de glycémie.



## Le port du masque à l'école primaire à nouveau obligatoire en France



**P**our enrayer l'augmentation des contaminations par le Covid-19, le port du masque est de nouveau obligatoire à l'école élémentaire à partir de lundi dans toute la France.

Jusqu'à présent, les écoliers du CP au CM2 devaient porter le masque dans 61 départements. Toute la France est désormais concernée. "Tous les départements passent au niveau 2 du protocole sanitaire" lundi, avec "de nouveau port du masque pour tous les élèves" de l'école élémentaire, a annoncé le 9 novembre le ministère de l'Éducation nationale, à la suite de l'intervention du président Em-

manuel Macron.

Cette généralisation du port du masque marque un retour en arrière. Le gouvernement avait annoncé en septembre la fin du port du masque en primaire dans les départements les moins touchés par l'épidémie.

Début octobre, 47 départements avaient ainsi pu l'enlever, suivis par d'autres les semaines suivantes. Au total, le port du masque à l'école avait été levé avant les vacances de la Toussaint dans 79 départements, avant de revenir en force avec la reprise de l'épidémie de Covid-19. Depuis le retour des vacances de la Toussaint il y a une semaine, les élèves du CP au CM2

ont remis le masque dans 39 départements métropolitains où ils l'avaient enlevé ainsi qu'à La Réunion, portant à 57 départements métropolitains et quatre ultramarins le nombre de collectivités où il était obligatoire.

Face au rebond épidémique, Emmanuel Macron s'est adressé aux Français le 9 novembre, mettant notamment la pression sur les seniors pour qu'ils se fassent injecter une dose de rappel, sous peine de perdre leur pass sanitaire.

"La cinquième vague a commencé en Europe, au Royaume-Uni, en Allemagne, où plus de 30.000 nouveaux cas supplémentaires sont enregistrés chaque

jour", a relevé le chef de l'État, qui a fait valoir une "situation en France plus favorable" mais une augmentation de 40% en une semaine du taux d'incidence.

Concernant l'école, le chef de l'État a dit que "même si (il) sait combien cela est difficile, le port du masque à l'école sera donc pour le moment maintenu".

Sur le terrain, ce nouveau changement de cap est accueilli entre "fatalisme" et "satisfaction". "Il y a de la part des enseignants un certain fatalisme, un épuisement voire une exaspération dans la manière dont les messages du gouvernement sont passés. Mardi, suite à l'allocation de M. Macron,

personne n'avait vraiment compris que le masque était rétabli partout", regrette Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa.

Pour Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT, cette nouvelle mesure semble surtout "raisonnable". "C'est une satisfaction car il s'agit d'une mesure de précaution cohérente face à la dynamique de l'épidémie". "Le but est toujours de fermer le moins de classes possible et d'éviter que l'épidémie ne s'emballé, à l'école et ailleurs", souligne-t-elle.

Pour Guislaine David, secrétaire générale du Snuipp-FSU, le premier syndicat du primaire, le passage de tous les départements au niveau 2 du protocole est une "mesure de prudence pour le port du masque" mais signifie aussi "le retour au non-brassage sur les temps périscolaires ou encore à la cantine". "C'est un véritable casse-tête dans beaucoup d'écoles, notamment sur l'organisation des récréations", ajoute Stéphane Crochet.

Guislaine David pointe aussi la question "de l'acceptation du masque par certaines familles qui, par endroits, est de plus en plus difficile", assure-t-elle. "A force d'allers-retours du protocole, on est face à certains parents anti-masques".

Par ailleurs, en début de semaine dernière, le Conseil constitutionnel a censuré l'accès controversé des directeurs d'établissements scolaires au statut vocationnel de élèves.

Les Sages ont estimé que les dispositions sur le volet scolaire du projet de loi "vigilance sanitaire", adopté par le Parlement, portaient une "atteinte disproportionnée au droit au respect de la vie privée".

## L'Autriche confine les non-vaccinés, une première dans l'UE

**L'**Autriche a décidé de confiner les personnes non vaccinées ou qui n'ont pas contracté récemment le Covid-19, une première dans l'UE qui vise à endiguer le nombre record de nouveaux cas. "La situation est grave (...). Nous ne prenons pas cette mesure le cœur léger mais malheureusement elle est nécessaire", a déclaré le chancelier Alexander Schallenberg lors d'une conférence de presse dimanche à Vienne.

Environ 65% de la population a un schéma vaccinal complet en Autriche, un chiffre inférieur à la moyenne européenne de 67% et loin de pays comme l'Espagne (79%) ou la France (75%). M. Schallenberg avait qualifié ce taux de "honteusement

bas", quand il avait fait état de ce projet de confinement vendredi.

Concrètement, les deux millions de personnes concernées n'auront pas le droit de quitter leur domicile sauf pour faire leurs courses, du sport ou pour des soins médicaux. La mesure s'applique à partir de l'âge de 12 ans.

Des contrôles inopinés "d'une ampleur sans précédent" seront effectués dans l'espace public, selon le gouvernement qui va mettre en place des patrouilles supplémentaires de police.

Les contrevenants risquent 500 euros d'amende, et ceux qui refuseraient de se soumettre aux inspections trois fois plus.

Le gouvernement évaluera l'effet de ces restrictions dans 10 jours, a pré-

cisé le ministre de la Santé Wolfgang Mücksteiner, appelant les réfractaires à se faire vacciner au plus vite.

Une commission parlementaire a donné dimanche soir son feu vert à la mesure, avec le soutien du parti conservateur et des Verts, membres de la coalition au pouvoir. L'opposition a voté contre.

Des centaines de manifestants s'étaient réunis dans l'après-midi devant la chancellerie, brandissant des pancartes disant "non à la vaccination obligatoire".

Les non-vaccinés sont déjà bannis des restaurants, hôtels et salons de coiffure. "Je suis là pour lancer un message: nous devons riposter", a déclaré à l'AFP Sarah Hein, 30 ans, employée

du secteur hospitalier. "Nous voulons travailler, nous voulons aider les gens, mais nous ne voulons pas nous faire vacciner. C'est à nous de décider". "On enferme des gens qui sont en bonne santé", s'est insurgée une autre protestataire, refusant de donner son nom.

La ville de Vienne s'est aussi distinguée au sein de l'UE en lançant un programme de vaccination des enfants de 5 à 11 ans avec le sérum Pfizer-BioNTech. Plus de 5.000 rendez-vous avaient été réservés samedi pour de premières injections prévues lundi.

L'Agence européenne des médicaments (EMA) examine actuellement les données et n'a pas encore donné son aval.

Les pays membres ont cependant

le droit d'utiliser des produits non autorisés pour répondre à une urgence de "santé publique".

Toujours à Vienne, pour assister à des événements festifs, culturels ou sportifs de plus de 25 personnes ou pour sortir dîner, il faudra désormais présenter un test PCR en plus du certificat de vaccination ou de guérison.

Plus de 13.000 nouveaux cas ont été enregistrés samedi dans ce pays de 9,8 millions d'habitants, au plus haut depuis le début de la pandémie qui a tué 11.700 personnes.

L'Europe est touchée par une nouvelle vague de la pandémie qui a incité plusieurs pays à rétablir des restrictions, comme aux Pays-Bas ou en Norvège.

# L'UE et le Bélarus discutent de la crise migratoire

## Bruxelles prépare des sanctions

L'UE est prête à appliquer de nouvelles sanctions contre le Bélarus, après le premier contact à haut niveau entre Bruxelles et Minsk depuis le début de la crise migratoire à la frontière orientale de l'UE.

Après un entretien téléphonique avec le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell, le ministre bélarusse des Affaires étrangères Vladimir Makeï a prévenu que toute sanction visant son pays serait "sans espoir" et "contre-productive".

"La situation actuelle est inacceptable et doit cesser. Les gens ne doivent pas être utilisés comme armes", a déclaré M. Borrell dans un tweet.

Des milliers de migrants du Moyen-Orient campent à la frontière UE-Bélarus, source d'impatience dans les relations entre l'Union et les Etats-Unis d'un côté, et de l'autre le Bélarus soutenu par la Russie, son allié.

Les Occidentaux accusent le régime bélarusse d'Alexandre Loukachenko d'avoir délibérément orchestré la crise en encourageant les migrants à venir dans le pays, puis en les acheminant à la frontière.

Oukachenko, qui est au pouvoir depuis près de 30 ans et qui a mené une répression sanglante contre ses opposants, nie les accusations et accuse l'Occident.

Le président russe Vladimir Poutine a aussi rejeté les accusations d'implication dans la crise et exhorté l'UE à s'adresser directement à Minsk.

Le plus grand campement de migrants, près du village bélarusse de Brouzgi, rassemble selon les autorités environ 2.000 personnes, dont des femmes enceintes et des

enfants.

Contacté par l'AFP par téléphone, Bakr, un ressortissant irakien de 28 ans, a indiqué qu'il était à la frontière depuis six jours après avoir voyagé à Minsk depuis Bagdad via Dubaï, dans le cadre d'un voyage organisé par l'intermédiaire d'un tour-opérateur. "Nous sommes tous fatigués et malades", a-t-il insisté.

Sangar, chauffeur de camion d'une trentaine d'années, originaire du Kurdistan irakien, a précisé qu'il se trouvait à la frontière avec sa femme et ses trois enfants, dont un garçon de huit ans qui a été amputé des deux jambes. "Je souhaite aller dans n'importe quel pays qui accepterait de prendre mes enfants", a-t-il déclaré.

Les autorités bélarusses ont fourni au campement de l'aide, des tentes et des radiateurs, mesure qui pourrait présager une présence semi-permanente à la frontière.

Varsovie refuse de laisser les migrants passer et accuse le Bélarus de les empêcher de retourner chez eux.

Le ministre polonais de l'Intérieur Mariusz Kaminski a signalé samedi un rumeur circulant parmi les migrants, selon laquelle la Pologne leur permettrait de passer et que des autocars viendraient d'Allemagne pour les récupérer.

Le gouvernement a réagi par un texto envoyé à tous les téléphones portables étrangers le long de la frontière, en dénonçant "un mensonge total et un non-sens!" La diplomatie allemande a également démenti la rumeur.

Malgré les difficultés, des groupes de migrants franchissent régulièrement la frontière mais sont souvent arrêtés et beaucoup sont renvoyés au Bélarus.



Les ministres des Affaires étrangères de l'UE devaient se réunir hier pour élargir les sanctions imposées au Bélarus suite à sa répression contre les opposants au régime Loukachenko.

M. Borrell a indiqué que les ministres autoriseraient des sanctions contre "tous ceux qui participent au trafic de migrants vers le Bélarus", y compris les compagnies aériennes, les agences de voyages et les fonctionnaires. "Loukachenko s'est trompé. Il croyait qu'en ripostant de cette façon il allait nous tordre le bras et faire annuler les sanctions. C'est tout le contraire qui se produit", a déclaré M. Borrell au Journal du

Dimanche, un hebdomadaire français.

Suite aux pressions des diplomates européens, la Turquie a désormais interdit aux Irakiens, aux Syriens et aux Yéménites de se rendre au Bélarus. La compagnie aérienne syrienne privée Cham Wings Airlines a également interrompu ses vols vers Minsk.

Le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki a quant à lui appelé l'Otan à prendre des "mesures concrètes" face à la crise. "Il ne nous suffit plus d'exprimer publiquement notre inquiétude - ce qu'il faut maintenant, ce sont des mesures concrètes et l'implication de l'ensemble de l'alliance", a-t-il

déclaré dans une interview à l'agence polonaise PAP. Washington a annoncé que le secrétaire d'Etat Antony Blinken s'était entretenu avec son homologue polonais Zbigniew Rau.

"Les actions du régime Loukachenko menacent la sécurité, sèment la division et visent à détourner l'attention des activités de la Russie à la frontière avec l'Ukraine", a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Ned Price. M. Blinken a mis en garde contre les mouvements de troupes russes près de l'Ukraine et a mis en garde Moscou contre une invasion semblable à celle en Crimée il y a sept ans.

# Sommet virtuel entre Xi et Biden en plein regain de tensions sino-américaines

Joe Biden et Xi Jinping vont se parler lundi pour tenter d'atténuer les fortes tensions qui opposent les Etats-Unis et la Chine sur Taïwan et d'autres sujets sensibles, et éviter qu'elles ne dégénèrent en conflit.

Cet entretien virtuel, le troisième depuis l'investiture du président américain en janvier, intervient alors que les contentieux s'accroissent entre Washington et Pékin, qui s'affichent chacun fermes sur leurs positions à propos de Taïwan, mais aussi des échanges commerciaux ou encore des droits humains.

Il s'agit, selon un haut responsable de la Maison Blanche, "d'assurer que la compétition ne conduise pas au conflit". "Nous voulons élever le garde-fous communs pour éviter toute erreur de jugement et tout malentendu", a encore dit cette source, qui n'a pas précisé quels seraient ces

"garde-fous". Prévue lundi à 19h45 heure de Washington (00h45 GMT mardi), la conversation pourrait durer "quelques heures", a estimé cette source américaine. Mais tant Washington que Pékin se sont efforcés de tempérer les attentes.

La réunion ne devrait pas déboucher sur "des résultats concrets", a averti la Maison Blanche. Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Zhao Lijian s'est contenté de dire lundi que les deux dirigeants "auront un échange de vues franc, profond et complet" sur leurs relations bilatérales, à un moment où les relations entre les deux puissances se trouvent à "un carrefour critique".

Pékin souhaite travailler avec Washington pour "remettre les relations sino-américaines dans le droit chemin d'un développement sain et stable", a-t-il dit. Joe Biden n'a jamais

caché son désir de rencontrer en chair et en os le président chinois, au moment où celui-ci renforce chaque jour son emprise sur le régime, et a critiqué son absence lors de récentes grandes réunions internationales. Mais il lui faut se contenter d'une nouvelle rencontre virtuelle avec M. Xi qui ne quitte plus la Chine depuis près de deux ans, évoquant des raisons sanitaires.

Si après l'arrivée au pouvoir de M. Biden, le ton a changé par rapport aux comportements de l'ère Trump, dans les faits, la relation entre Washington et Pékin reste extrêmement tendue. C'est en particulier le sort de Taïwan qui concentre actuellement les crispations, avec encore un vif échange samedi entre le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken et son homologue chinois Wang Yi.

Le premier a exprimé sa préocupa-

tion concernant la pression militaire, diplomatique et économique continue de la République populaire de Chine contre Taïwan". Le second a mis en garde les Etats-Unis contre toute action pouvant être interprétée comme un soutien à "l'indépendance de Taïwan", considéré par Pékin comme une province rebelle à mater, surtout au moment où la Chine veut étendre et affirmer son influence régionale.

Le haut responsable de la Maison Blanche a, lui, évoqué le "comportement coercitif et provocateur" de la Chine envers Taïwan eu égard au nombre des sujets de contentieux, que Joe Biden entend aborder de manière "directe et franche". Il s'agit, selon cette source, en particulier des pratiques économiques jugées agressives de la Chine, et des violations des droits humains. Washington souligne toutefois que les deux grandes puissances pour-

raient coopérer dans certains domaines, comme la lutte contre le changement climatique.

Cette rencontre virtuelle se tient au moment où Xi Jinping ne cesse de renforcer son emprise sur le régime, comme en témoigne l'adoption jeudi par le Parti communiste chinois d'un texte qui, sous prétexte de célébrer le centenaire du parti, fait surtout l'éloge du président. Ce texte appelle "le Parti, l'armée et le peuple tout entier à s'unir plus étroitement autour du Comité central dont Xi Jinping forme le cœur".

Voilà qui a certainement "cimenté encore davantage" la concentration du pouvoir dans les mains du président chinois, selon le haut responsable de l'administration Biden. "Dans notre esprit, cela souligne encore davantage la nécessité d'un échange au plus haut niveau."

# Pourquoi la désinformation Covid-19 fonctionne

# Horizons



Lors de la réunion de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre, le président brésilien Jair Bolsonaro a profité du temps qui lui était imparti à la tribune pour exprimer son point de vue sur Covid-19. Il a vanté les vertus des traitements qui ont été rejetés par les scientifiques et a proclamé qu'il avait bénéficié du médicament antipaludique hydroxychloroquine.

Le soutien de Bolsonaro à de tels «remèdes miracles» est bien connu. Il est régulièrement apparu dans la presse brésilienne et sur les réseaux sociaux pour promouvoir l'utilisation de traitements hors AMM qui n'ont aucun fondement scientifique. Et il n'est pas seul. Au cours de son administration, l'ancien président américain Donald Trump a plaidé en faveur d'une variété de remèdes non prouvés, et le président de Madagascar, Andry Rajoelina, a parainé une boisson dérivée de l'herbe armoise pour traiter la Covid-19. Au désespoir de la communauté scientifique, ces politiciens et d'autres ont réussi à convaincre une grande partie du public de l'efficacité et de l'innocuité de ces traitements.

La désinformation s'est généralisée pendant la pandémie, mais ce n'est pas un phénomène nouveau. Dans leur travail fondateur sur la perception de l'aide sociale aux Etats-Unis, le polito-

logue James Kuklinski et ses collègues ont montré qu'une partie importante de la population américaine avait des croyances inexactes sur les bénéficiaires de l'aide de l'Etat et les avantages qu'ils recevaient. Ils ont également constaté que la prévalence de la désinformation empêchait des informations précises de gagner du terrain. Les personnes mal informées n'ont pas simplement des informations inexactes ; elles sont fortement investies dans leurs idées fausses. Et c'est ce qui rend la désinformation si puissante : elle combine des perceptions erronées sur le monde avec un degré élevé de confiance dans leur exactitude.

Les gens ne croient pas aux fausses informations parce qu'ils sont ignorants. De nombreux facteurs entrent en jeu, mais la plupart des chercheurs s'accordent à dire que la croyance en la désinformation a peu à voir avec la quantité de connaissances qu'une personne possède. La désinformation est un excellent exemple de raisonnement motivé. Les gens ont tendance à arriver aux conclusions qu'ils veulent tirer tant qu'ils peuvent construire des justifications apparemment raisonnables pour ces résultats. Une étude publiée en 2017 a montré que les personnes qui ont une plus grande connaissance et une éducation scientifique sont plus susceptibles de défendre leurs croyances polarisées

sur des sujets scientifiques controversés en raison de «préoccupations non scientifiques».

L'une des plus puissantes de ces préoccupations est la préservation de l'identité. Les dirigeants politiques sont plus efficaces pour promouvoir la désinformation lorsqu'ils exploitent la peur des citoyens de perdre ce qu'ils perçoivent comme des aspects déterminants de leur culture, en particulier la langue, la religion et les hiérarchies et rôles raciaux et de genre perçus. Dans des environnements politiques polarisés, l'achat que gagne la désinformation a peu à voir avec de faibles niveaux de connaissance ou d'engagement, mais plutôt avec la façon dont l'information est interprétée d'une manière qui correspond à l'identité partisane. L'optique « nous contre eux » signifie que les différents éléments d'information que les gens reçoivent sont traités d'une manière qui correspond à leur vision du monde. C'est pourquoi les individus peuvent tirer des conclusions étonnamment divergentes des mêmes faits.

Lorsque les dirigeants politiques colportent des traitements non prouvés pour la Covid-19, ils capitalisent sur cette tendance polarisante. Mais une concentration excessive sur ces dirigeants peut masquer la principale raison pour laquelle les gens adhèrent à ces messages. La volonté de croire à la

désinformation est enracinée dans des aspects sous-jacents de l'identité culturelle, que les politiciens manipulent.

Des recherches récentes de Mariana Borges Martins da Silva, boursière postdoctorale à l'Université d'Oxford, ont montré que l'une des raisons pour lesquelles les Brésiliens font confiance aux traitements comme ceux promus par Bolsonaro est une croyance culturelle profonde selon laquelle un «médecin sérieux» est celui qui prescrit des médicaments. Bolsonaro n'a pas eu à convaincre les Brésiliens des bienfaits de l'ivermectine et de la chloroquine. Il lui suffisait de confirmer la norme selon laquelle les maladies potentiellement graves doivent toujours être traitées avec des médicaments. Il a fourni un récit qui a permis à des segments de la population d'arriver à la conclusion souhaitée. Et cela suffisait.

Comprendre les moteurs de la désinformation est essentiel pour empêcher sa propagation. Pour protéger les gens du Covid-19 et encourager la vaccination, il ne suffit pas de dénoncer les politiciens qui promeuvent de fausses informations. Nous devons également comprendre les motivations sous-jacentes qui poussent les gens à y croire.

**Par Noam Titelman**  
Chercheur associé au Center  
for Public Systems de  
l'Universidad du Chili

# Mettre fin à la pandémie de maladies respiratoires permanentes



**C**ovid-19 a révélé la capacité limitée des systèmes de santé du monde entier à faire face à une pandémie d'infection respiratoire. Avec le nombre officiel de décès dus au Covid-19 maintenant supérieur à cinq millions et le nombre officiels estimé jusqu'à cinq fois plus élevé, les luttes des systèmes de santé partout dans le monde ont été évidentes pour tous.

Ce qui est moins clair, c'est comment le monde a pu être si aveuglé par Covid-19. Les maladies respiratoires sont depuis longtemps la principale cause infectieuse de décès dans le monde. Avant la pandémie de Covid-19, environ 2,5 millions d'adultes et d'enfants mouraient de pneumonie chaque année. Aucune autre infection ne provoquait un tel nombre de décès.

Et les décès par pneumonie surviennent dans tous les pays. Dans les pays à revenu élevé, les décès sont concentrés chez les personnes âgées, tandis que dans les pays à faible revenu, les enfants sont les principales victimes. De nombreux pays à revenu intermédiaire sont aux prises avec un grand nombre de décès parmi les deux groupes.

Compte tenu de ces données, les infections respiratoires ont été la «pièce manquante» la plus importante de l'agenda mondial de la santé. Avant la pandémie, il n'y avait jamais eu de campagne de santé mondiale axée sur la réduction des décès par pneumonie ou d'agence de santé mondiale chargée d'aider les pays à prévenir, diagnostiquer et traiter la pneumonie.

Même Gavi, l'Alliance du Vaccin, qui a pour mandat de vacciner les enfants les plus vulnérables du monde, n'a pas été en mesure de protéger plus de la moitié d'entre eux avec l'une des armes les plus puissantes contre la pneumonie - le vaccin antipneumococcique conjugué (PCV). Cela laisse beaucoup d'enfants - plus de 350 millions

de moins de cinq ans - dangereusement exposés.

Même les signaux d'alarme fournis par deux épidémies d'infections respiratoires - le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS-CoV) en 2002 et le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) en 2014 - n'ont pas suffi à persuader les gouvernements nationaux et les agences de santé mondiales de souligner le contrôle de la pneumonie.

En conséquence, les systèmes de santé de tous les continents n'étaient pas préparés lorsque le SRAS-CoV-2, le virus qui cause le Covid-19, est apparu et est rapidement devenu une pandémie. Les autorités sanitaires nationales étaient mal équipées pour faire face aux vagues de personnes nécessitant un diagnostic et un traitement rapides - en particulier les quantités massives d'oxygène médical requises par les patients Covid-19.

Des histoires tragiques de décès dus au manque d'accès aux soins ont commencé à émerger d'Amérique latine au début de l'été 2020 et se sont rapidement propagées à l'Asie, au Moyen-Orient et à l'Afrique. Il est impossible d'oublier la souffrance des patients qui ont du mal à respirer ou le sort des membres de la famille et des professionnels de la santé qui cherchent désespérément de l'oxygène.

Nous ne savons pas combien de décès des suites du Covid-19 sont dus à l'indisponibilité du diagnostic et du traitement, mais de nombreux pays ayant les taux de mortalité dus au Covid-19 les plus élevés ont signalé de faibles taux de tests et des pénuries d'oxygène. Maintenant, plus de 18 mois après le début de la pandémie et malgré la disponibilité de vaccins efficaces, les gouvernements s'efforcent toujours de réduire le nombre de morts. Sur les 50.000 décès dus au Covid-19 qui continuent de se pro-

duire chaque semaine, 70% surviennent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.

C'est inacceptable. La pandémie de Covid-19 doit devenir un tournant pour le contrôle de la pneumonie partout. Les pays ne devraient plus jamais subir de décès massifs à la suite d'une pandémie d'infection respiratoire. Et un si grand nombre de personnes ne devrait pas continuer à mourir d'une pneumonie non liée au Covid année après année.

Mais ils le feront, à moins que les gouvernements nationaux ne transforment leurs plans de riposte réactive à la pandémie en stratégies proactives de lutte contre la pneumonie. La mise en place d'un moyen permanent et efficace de réponse à la pneumonie réduirait les décès respiratoires dus à toutes sortes d'infections et diminuerait le risque d'une autre pandémie respiratoire.

Pour atteindre cet objectif, il faudra une couverture complète de vaccins puissants contre la pneumonie, de meilleurs outils de diagnostic à tous les niveaux des systèmes de santé et un meilleur accès aux traitements. Il faudra également prendre des mesures pour réduire les principaux facteurs de risque de décès par pneumonie, notamment la pollution de l'air, l'émaciation des enfants et le tabagisme.

Les agences mondiales de santé et de développement telles que le Fonds mondial, la Banque mondiale, Unitaïd, l'Organisation mondiale de la santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance devraient transformer le soutien Covid-19 qu'elles ont fourni aux pays à revenu faible et intermédiaire en un soutien à long terme - programmes de lutte contre la pneumonie - Le groupe de travail d'urgence sur l'oxygène d'Accès à l'accélérateur d'outils Covid-19 (ACT-A) a fourni à lui seul plus de 600 millions de dollars d'approvisionnement en

oxygène aux pays dans le besoin et devrait être financé par le G20 pour en faire plus. Et les philanthropies privées devraient continuer à soutenir les efforts des ONG pour renforcer les services de soins respiratoires au-delà de la pandémie.

Sans ce soutien continu, le monde restera exposé à la possibilité d'une autre pandémie d'infection respiratoire. Et nous risquons de ne pas atteindre de nombreux objectifs de développement durable pour la santé, en particulier les cibles de réduction des décès maternels, néonataux et infantiles et de réduction du fardeau des maladies transmissibles et non transmissibles.

Bien que Covid-19 ait révélé certaines failles critiques dans l'architecture de la santé mondiale, il a également révélé tout ce que les gouvernements nationaux, les agences mondiales de santé et de développement et les donateurs peuvent accomplir lorsqu'ils sont pressés d'investir dans la lutte contre les infections respiratoires. Et il reste beaucoup à faire.

Après tout, notre monde change d'une manière qui accélérera le risque d'une autre pandémie respiratoire. Les infections aéroportées propagées par la respiration, la parole, le rire et le chant prospéreront dans un environnement plus chaud, hautement urbanisé et mobile où une mauvaise alimentation, des maladies chroniques et une espérance de vie plus longue augmentent la vulnérabilité à la maladie et à la mort. Le coût de ne pas investir les ressources nécessaires pour lutter contre la pneumonie se mesurera en millions de vies perdues chaque année et en millions de plus chaque fois qu'une nouvelle pandémie frappe.

**Par Leith Greenslade**

*Coordonnateur de Every Breath Counts, une coalition de plus de 50 organisations aidant les gouvernements à réduire les décès dus à la pneumonie.*

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION  
GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE  
DE GUELMIM  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES  
Avis d'appel d'offres  
ouvert  
n° 05/INDH/2021  
Le 09/12/2021 à 11h00 min

Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour Equipement des dars Attalib et Attaliba d'un espace multimédia avec bibliothèque (Province de Guelmim). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut égale-

ment être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quinze mille Dirhams (15.000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'Un Million Trois Cent Tente Trois Mille Quatre Cent Quarante Di-

rhams et zéro centime (1.333.440,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

marchespublics.gov.ma.  
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.  
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les catalogues et caractéristiques techniques, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Budgets et Marchés avant le 08/12/2021 à 11h00 min (Heure limite pour le dépôt des échantillons, catalogues et caractéristiques techniques). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. **N° 10 086/PA**

tiques techniques, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division des Budgets et Marchés avant le 08/12/2021 à 11h00 min (Heure limite pour le dépôt des échantillons, catalogues et caractéristiques techniques). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. **N° 10 086/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
Du préscolaire et des sports  
A.R.E.F Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين مراكش آسفي  
الدائرة الإقليمية للتربية والتكوين

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE**  
**07CA/RH/2021/INV**  
(Séance publique)

Le 08/12/2021 à 10H00 min du matin il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech Safi à Hayriad Benguerir, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale relative à 07CA/RH/2021/INV, comme suit :

N° de la Consultation Architecturale	Désignation des prestations	Le budget prévisionnel maximum des travaux en Dhs(HT)
07CA/RH/2021/INV	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-NEUF SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES JAFRA, OULED HASSOUN HAMRI, SKOURA LHADRA, SIDI ABDELLAH, SIDI GHANEM, SIDI MANSOUR ET SKHOURA RHAMNA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	4 350 000.00 Quatre million trois cent cinquante mille dirhams

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service AAF-CEP de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1343 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés relevant du service AAF-CEP de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 8 par règlement de consultation architecturale. **N°10 087/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
Du préscolaire et des sports  
A.R.E.F Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين مراكش آسفي  
الدائرة الإقليمية للتربية والتكوين

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE**  
**08CA/RH/2021/INV**  
(Séance publique)

Le 08/12/2021 à 10H10 min du matin il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech Safi à Hayriad Benguerir, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale relative à 08CA/RH/2021/INV, comme suit :

N° de la Consultation Architecturale	Désignation des prestations	Le budget prévisionnel maximum des travaux en Dhs(HT)
08CA/RH/2021/INV	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TRENTE-HUIT SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES NZALAT LAADAM, OULED IMLOUL, OULED AMER TIZMARIN, AIT TALEB, AIT HAMMOU, BOUCHAN ET LABRIKIYIN RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.	5 700 000.00 Cinq million sept cent mille dirhams

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service AAF-CEP de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1343 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés relevant du service AAF-CEP de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 8 par règlement de consultation architecturale. **N°10 088/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
Du préscolaire et des sports  
A.R.E.F Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين مراكش آسفي  
الدائرة الإقليمية للتربية والتكوين

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE**  
**10CA/RH/2021/INV**  
(Séance publique)

Le 08/12/2021 à 10H30 min du matin il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech Safi à Hayriad Benguerir, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale relative à 10CA/RH/2021/INV, comme suit :

N° de la Consultation Architecturale	Désignation des prestations	Le budget prévisionnel maximum des travaux en Dhs(HT)
10CA/RH/2021/INV	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION VINGT-DEUX SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN DUR, A LA PLACE DES SALLES EN PREFABRIQUEES A LA COMMUNE TERRITORIALE AIT TALEB RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	3 850 000.00 Trois million huit cent cinquante mille dirhams

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service AAF-CEP de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1343 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés relevant du service AAF-CEP de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 8 par règlement de consultation architecturale. **N°10 090/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
Du préscolaire et des sports  
A.R.E.F Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين مراكش آسفي  
الدائرة الإقليمية للتربية والتكوين

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE**  
**09CA/RH/2021/INV**  
(Séance publique)

Le 08/12/2021 à 10H20 min du matin il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech Safi à Hayriad Benguerir, à l'ouverture des plis de la consultation architecturale relative à 09CA/RH/2021/INV, comme suit :

N° de la Consultation Architecturale	Désignation des prestations	Le budget prévisionnel maximum des travaux en Dhs(HT)
09CA/RH/2021/INV	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION TRENTE SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN DUR, A LA PLACE DES SALLES EN PREFABRIQUEES A LA COMMUNE TERRITORIALE LABRIKIYIN RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	5 250 000.00 Cinq million deux cent cinquante mille dirhams

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du bureau des marchés relevant du service AAF-CEP de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1343 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés relevant du service AAF-CEP de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 8 par règlement de consultation architecturale. **N°10 089/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE  
 DE L'ÉDUCATION  
 NATIONALE  
 DU PRÉSCOLAIRE  
 & DES SPORTS  
 ACADEMIE RÉGIONALE  
 D'ÉDUCATION ET DE LA  
 FORMATION PROFES-  
 SIONNELLE  
 CASSABLANCA-SETTAT  
 DIRECTION  
 PROVINCIALE  
 D'EL JADIDA  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT N°  
 36J/INV/2021  
 1. Le mercredi 08 décembre

2021 à 10heures, il sera procé-  
 dé, dans les bureaux de la  
 direction provinciale du mi-  
 nistère de l'éducation natio-  
 nale du préscolaire & des  
 sports situé au boulevard,  
 Ibnou TOUMARET plateau  
 ELJADIDA, à l'ouverture  
 des plis relatifs à l'appel  
 d'offres ouvert sur offres de  
 prix, pour l'Achat de mobili-  
 er et de matériel d'ensei-  
 gnement pour enfants en  
 situation d'handicap ou à  
 besoins spécifiques relevant  
 de la Direction Provinciale  
 d'El-Jadida en lot unique  
 2. Le dossier d'appel d'of-

fres peut être retiré du bu-  
 reau des appels d'offres –  
 service des affaires admini-  
 stratives et financières à la  
 Direction provinciale d'El  
 Jadida, avenue Ibnou Tou-  
 marte, Plateau à El-Jadida,  
 il peut également être télé-  
 chargé à partir du portail  
 des Marchés publics  
 www.marchespublics.  
 gov.ma  
 3. Le cautionnement provi-  
 soire est fixé comme suit :  
 4500.00 DH (quatre mille  
 cinq cent dirhams)  
 4. L'estimation des coûts  
 des prestations est fixé

comme suit : 278 601.60 DH  
 (deux cent soixante-dix-huit  
 mille six cent un dirham et  
 soixante centimes) TTC.  
 5. Le contenu, la présentati-  
 on ainsi que le dépôt des  
 dossiers des concurrents  
 doivent être conformes aux  
 dispositions des articles 27,  
 29 et 31 du décret n° 2-12-  
 349 du 08 Joumada I 1434  
 (20 Mars 2013) relatif aux  
 marchés publics.  
 6. Les concurrents peuvent:  
 - soit envoyer, par courrier  
 recommandé avec accusé  
 de réception, au bureau  
 précité;

- soit déposer contre récé-  
 pissé leurs plis dans le bu-  
 reau des appels d'offres au  
 service des affaires admini-  
 stratives et financières à la  
 Direction provinciale d'El  
 Jadida, avenue Ibnou Tou-  
 marte, Plateau à El-Jadida,  
 jusqu'au mercredi 08 dé-  
 cembre 2021 à 10 heures.  
 - soit les remettre au pré-  
 sident de la commission d'ap-  
 pel d'offres au début de la  
 séance et avant l'ouverture  
 des plis.  
 -les concurrents peuvent  
 soumissionner électroni-  
 quement dans le cadre de

cet appel d'offres au portail  
 des marchés de l'état  
 www.marchespublics.gov.  
 ma, en application des dis-  
 positions du décret précité  
 et celles de l'arrêté du mi-  
 nistre de l'économie et des  
 finances n°20-14 du 8  
 kaada 1435( 4 septembre  
 2014) relatif à la dématé-  
 rialisation des procédures de  
 passation des marchés pu-  
 blics,  
 7. Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 9 du Règlement  
 de Consultation.  
 N° 10 095/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale  
 Du préscolaire et des sports  
 A.R.E.F Marrakech Safi  
 Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
 المديرية الإقليمية لخمس جحامة

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 39/RH/2021/INV en 02 lots (Séance publique)

Le 09/12/2021, à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la direction de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » àhayriad -Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 39/RH/2021/INV en 02 lots :

LOT N°	DÉSIGNATION DES PRESTATIONS	MONTANT DE L'ESTIMATION TTC
1	Etudes techniques et suivi des travaux de construction de soixante-sept classes de l'enseignement préscolaire aux communes territoriales relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	210 000.00 (Deux cent dix mille dirhams)
2	Etudes techniques et suivi des travaux de construction de cinquante-deux salles de classe de l'enseignement primaire en dur, à la place des salles en préfabriquées aux communes territoriales relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	180 000.00 (Cent quatre-vingt mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du Rhamna, hayriad - Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Benguerir ;  
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;  
**N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9 et 10 du Règlement de consultation.  
**Pour les concurrents installés au Maroc :**  
 • Copiés légalisés du certificat d'agrément dans les domaines d'activités suivants :  
**D14 - D15 - D16**  
**Pour les concurrents non installés au Maroc :**  
 Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

**N°10 091/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale  
 Du préscolaire et des sports  
 A.R.E.F Marrakech Safi  
 Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
 المديرية الإقليمية لخمس جحامة

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 40/RH/2021/INV en 02 lots (Séance publique)

Le 09/12/2021, à 10 heures 10 min, il sera procédé dans les bureaux de la direction de Rhamna relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » àhayriad -Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 40/RH/2021/INV en 02 lots :

LOT N°	DÉSIGNATION DES PRESTATIONS	MONTANT DE L'ESTIMATION TTC
1	Essais géotechniques, contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux de construction de soixante-sept classes de l'enseignement préscolaire aux communes territoriales relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	100 000,00 (Cent Mille Dirhams)
2	Essais géotechniques, contrôle de la qualité des matériaux et suivi des travaux de construction de cinquante-deux salles de classe de l'enseignement primaire en dur, à la place des salles en préfabriquées aux communes territoriales relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	70 200,00 (Soixante-dix mille deux cent dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du Rhamna, hayriad - Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Benguerir ;  
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;  
**N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9 et 10 du Règlement de consultation.  
**Pour les concurrents installés au Maroc :**  
 - Les certificats de qualification et de classification pour les domaines d'activités suivantes :

Activités	Qualifications	Catégorie
n°1 : Etude géotechnique	EG.1	4
n°2 : Contrôle Qualité	CQ.1	4

**Pour les concurrents non installés au Maroc :**  
 Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

**N°10 092/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale,  
 du Préscolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Région de Casablanca - Settat  
 Direction provinciale d'El-Jadida



المملكة المغربية  
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
 المديرية الإقليمية لخمس جحامة

### AVIS D'APPELS D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION » N° : 35J/INV/2021

Le 10/12/2021 à 10h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El-Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca - Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au « rabais ou à majoration » :

OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC	Caution provisoire
Travaux de mise à niveau de trois centres d'orientation aux lycées collégiaux relevant de la province d'El Jadida :  IBN SINA, à la commune territoriale MOULAYABDELLAH ; IBN BAJA à la commune territoriale OULED HCINE ; ABDELLAH AROUI à la commune territoriale SIDI ALI BEN YOUSSEF;	81 528.00 Quatre vingt et un mille cinq cent vingt huit	2 000.00 Deux mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale d'El Jadida, service de construction, d'équipements et de patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N°10 094/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale  
 Et de l'enseignement préscolaire et du sport  
 A.R.E.F Marrakech Safi  
 Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
 المديرية الإقليمية لخمس جحامة

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 41/RH/2021/INV en 02 Lots (Séance publique)

Le 09/12/2021, à 10 heures 20 min, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, àhayriad Benguerir, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 41/RH/2021/INV en 02 Lots

LOT N°	DÉSIGNATION DES PRESTATIONS	MONTANT DE L'ESTIMATION TTC
1	Le contrôle technique des études et le contrôle de la qualité des travaux de construction de soixante-sept classes de l'enseignement préscolaire aux communes territoriales relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	210 000.00 (Deux cent dix mille dirhams)
2	le contrôle technique des études et le contrôle de la qualité des travaux de construction de cinquante-deux salles de classe de l'enseignement primaire en dur, à la place des salles en préfabriquées aux communes territoriales relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	180 000.00 (Cent quatre-vingt mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale du Rhamna,, Ben Guérir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction, Benguerir ;  
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
 -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;  
**N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 9 et 10 du Règlement de consultation. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'alinéa 1 et 2 du paragraphe B de l'article 25 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

**N°10 093/PA**

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

FRANCO	RÉTIF	↓ AFFRONT TITANE	↓ FURIEUX	EMBUSQUÉ	UN AMOUR DE FREUD	AJOURNAIT	↓ NÉGATIF	YACILLE
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
À L'ENVERS: VERSIFIÉ			EN ARGOT VILLE D'ITALIE			ABASOURDI		
COBALT INSTRUMENT DE MUSIQUE		SOLENNEL	↓					
↓						SONGECREUX	GRANDE ÉCOLE	
LETTRES D'ALFRED		AUTEUR INCONNU		LIBÉRER	L'ENVERS: SUPERBE			
SECRÈTE								
FIN DE PARTIE		FRAUDE			ENLEVA			PLACÉE
EN ATTENTE MÉTAL		CUÏT	FEMME FATALE PRONOM			NATO	DE BAS EN HAUT: NON RUSSE	
↓		HEURES SOMBRES	↓			GRECQUE		
INFONDÉ		RAPPORTÉ BEAUCOUP CUBE		MOUVEMENTS SECRET				
↓			EN ACTIVITÉ		ENVELOPPE D'UN OREILLER			
ISSUE DE LA TERRE								

Solution mots flechés d'hier

ACQUA	F	UNION	N	D	A	S	O	L
BOULE	L	UNION	E	T	R	E	S	O
ÉTÉ	U	N	I	O	N	M	I	N
LETTERES	E	T	O	A	D	O	R	E
VOIR	T	E	N	O	R	B	O	A
PROF	L	R	A	D	I	N	E	S
TOUR	O	R	M	N	G	L	I	S
DE PAYS	E	G	E	E	L	L	I	E
CONTRA	M	E	N	E	E	S	S	D
ÉTENDU	P	O	T	E	B	E	R	L
GALA	G	A	L	A	E	I	C	
INTER	R	E	L	A	I	S	A	B
LET	T	S	N	I	E	T	L	I

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouthiy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

**Elkandoussi Elmardi**  
**Révision**  
Abdelmoumen Warrach  
**Secrétaire**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadli  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des F.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: (0522) 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone: 0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**2017**  
www.ojd.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

**HORizontalement.**

- I. Elle peut sucrer les fraises.
- II. Pareillement. - La Justice a mis, ou remis, la main dessus.
- III. Sans fantaisie. - Ils nous font suer.
- IV. Passe de main en main sur le stade. - Ne manque pas de boulot.
- V. Passe par le chas. - Un avantage personnel.
- VI. Passe de main en main à Pretoria. - Ne croyez pas celui d'un ivrogne.
- VII. Dupes. - Bulles d'Italie.
- VIII. Sur la route de Mao. - Son compère fait mal à la paupière. - Île de France.
- IX. Elle a joué "Samedi, dimanche et lundi". - Couteau à virole.
- X. Femmes qui ont beaucoup de classes.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Spécialiste du grand bond en avant.
- 2. Arrivé le premier. - Il est toujours négatif.
- 3. D'égalé façon. - Toujours à la fin.
- 4. Sorte de palais Royal. - Avec des hauts et des bas.
- 5. Manque de boulot. - C'est tout bénéfice.
- 6. Préparer le pastis.
- 7. Très serré. - Ça fait mal.
- 8. Donner un revenu stable. - Proposition commerciale.
- 9. Ferme fermement la porte. - Assure la garde.
- 10. L'ours et le panda. - Nouveau testament.
- 11. Introduit une hypothèse. - Désignée.
- 12. Dont on ne peut se passer.

## Grilles de sudoku

**Facile**

				5				2
1	7			3		4		
2	3				6	7	8	
			9	1			4	3
	9		3	6	4		5	
3	4			5	2			
	1	7	4				3	8
		3		8			9	7
6			5					

**Moyen**

8	2			3			5	
	5				9			
7	9	5	8		3			
	8		4		7			
	1	6		8		3		
		5	2		1			
	4		5	7	8	9		
		4				7		
9			6			4	3	

**Difficile**

2	8	5						
			6					
		5	3	7	1		6	
	3	2		8				
5								1
			7		2	9		
4	9	1	5		8			
			4					
				6	3		7	

**Expert**

2	4			7		9		
			3	2		6		
			1					2
			8			9		
	8	9				3	5	
		7			3			
1				9				
		5		8	6			
7	1					6	4	

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	I	M	M	A	T	R	I	C	U	L	E	R
II	S	O	F	I	A		L	U	X	U	R	E
III	O	R		S	T	A	E	L		M	I	S
IV	L	A	M	E	E	S		T	A	I	N	S
V	E	L	U		E	S	P	E	C	E		A
VI	M		S	I	S	A	L		A	R	T	S
VII	E	D	E	N		S	U	C	R	E	E	S
VIII	N	I	E	C	E	S		A	I	S	N	E
IX	T	C		A	R	I	A	N	E		D	E
X	S	O	U	S	E	N	T	E	N	D	U	S

**Facile**

4	1	7	8	3	5	6	9	2
3	5	2	9	6	1	4	7	8
6	9	8	4	7	2	1	3	5
7	6	1	5	9	8	3	2	4
9	2	5	1	4	3	7	8	6
8	4	3	7	2	6	9	5	1
1	3	9	2	5	4	8	6	7
2	8	6	3	1	7	5	4	9
5	7	4	6	8	9	2	1	3

**Moyen**

1	3	9	4	8	2	7	6	5
4	8	6	5	1	7	2	3	9
5	2	7	3	9	6	1	8	4
9	5	8	7	6	1	4	2	3
6	1	3	2	5	4	8	9	7
2	7	4	8	3	9	5	1	6
3	9	5	1	7	8	6	4	2
8	6	2	9	4	5	3	7	1
7	4	1	6	2	3	9	5	8

**Difficile**

9	8	5	3	4	7	1	2	6
2	1	3	5	6	9	8	4	7
7	4	6	2	1	8	3	9	5
4	3	9	1	7	2	6	5	8
8	6	1	9	3	5	2	7	4
5	7	2	6	8	4	9	1	3
6	9	8	7	5	1	4	3	2
3	2	7	4	9	6	5	8	1
1	5	4	8	2	3	7	6	9

**Expert**

7	5	3	8	6	1	9	4	2
4	6	8	9	3	2	1	7	5
2	9	1	7	5	4	6	8	3
6	3	7	5	9	8	2	1	4
1	2	9	3	4	6	8	5	7
5	8	4	2	1	7	3	6	9
3	7	2	6	8	5	4	9	1
9	4	6	1	7	3	5	2	8
8	1	5	4	2	9	7	3	6

Le dirham s'apprécie de 0,29% face à l'euro

Le dirham s'est apprécié de 0,29% face à l'euro et est resté quasi-stable face au dollar américain, entre le 4 et le 10 novembre, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Lors de l'adjudication d'achat de devises du 9 novembre, BAM a retenu un montant de 55 millions de dollars, soit l'équivalent de 497,9 millions de dirhams (MDH), précise la Banque centrale dans son récent bulletin sur les indicateurs hebdomadaires.

Au 5 novembre 2021, l'encours des avoirs officiels de réserve (AOR) s'est établi à 324,1 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 0,3% d'une semaine à l'autre et de 10,7% en glissement annuel, rapporte la MAP.

L'encours global des interventions de BAM, durant la même période, ressort à 83,1 MMDH, dont 33,4 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 25,1 MMDH sous forme d'opérations de pension livrée et 24,6 MMDH dans le cadre des programmes de soutien au financement de la TPME.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 2,5 MMDH et le taux interbancaire s'est situé au cours de cette période à 1,50% en moyenne, précise le bulletin, notant que lors de l'appel d'offres du 10 novembre (date de valeur le 11 novembre), BAM a injecté un montant de 33,1 MMDH sous forme d'avances à 7 jours. Sur le marché boursier, le MASI s'est déprécié de 1,7%, ramenant sa performance depuis le début de l'année à 18,2%. Cette évolution reflète la baisse des indices sectoriels des "bâtiments et matériaux de construction" de 3,2%, des banques de 1,4% et des télécommunications de 1,2%.

A l'inverse, les secteurs des distributeurs et de l'industrie pharmaceutique ont enregistré des augmentations de 1,8% et 1,2% respectivement. Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est établi à 627,4 MDH après 1,6 MMDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen s'est chiffré à 119,7 MDH contre 261,8 MDH une semaine auparavant.

## Le Maroc sur un sentier de développement soutenable



Le Maroc crée plus de richesses qu'il n'en détruit et serait sur un sentier de développement soutenable, souligne la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) dans son dernier Policy Brief (N°25, novembre 2021).

Se référant à l'indice «Green Investment 14», qui le classe parmi les 20 premiers pays au monde, la DEPF note que le Royaume obtient un score de 78,68, similaire à des pays comme le Danemark, les Pays-Bas et la Corée du Sud.

Une évidence pour ce département relevant du ministère de l'Economie et des Finances qui montre que les ressources vitales (eau, air, terres, etc.) ainsi que les écosystèmes naturels du pays

sont préservés et exploités de manière à assurer leur renouvellement.

D'après Fatima Hamdaoui et Mouna Tourkmani, respectivement chef du service de la compétitivité économique et chargée d'études sur la compétitivité économique à la DEPF, «ce positionnement favorable s'explique par l'engagement continu du Maroc en faveur de la protection de l'environnement».

Comme le précisent les deux auteurs du Policy Brief, cet engagement «s'est traduit par la mise en place de plusieurs projets, notamment en matière d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique, d'assainissement et de gestion et de valorisation des déchets».

Selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), le Maroc dispose d'un énorme potentiel en énergies éolienne et solaire, dont la capacité totale installée est évaluée à près de 3,5 GW, à fin 2020.

Dans sa publication, consacrée au commerce des produits environnementaux et à l'investissement environnemental dans le monde et au Maroc, la DEPF rappelle en outre que le Royaume a été identifié, dans plusieurs études, notamment celle du «World Energy Council et de Frontier Economics», comme un

des pays dont le potentiel en énergies renouvelables est des plus compétitifs au monde et que cela tient aussi bien à la taille de son gisement qu'à sa disponibilité.

A titre de précision, la DEPF note que le Maroc est doté de 6 régimes de vents différents et complémentaires et que le taux de disponibilité du vent est très élevé, avec des moyennes minimales de 50% et dépassant 60% dans certains sites.

La publication rappelle également, en ce qui concerne le solaire, que «le Maroc dispose d'un potentiel de 2.500 à 3.000 heures d'ensoleillement par an, soit en moyenne 8h15mn par jour» (Rapport CESE, 2020).

Il est important de relever ici que le mix énergétique marocain est largement dominé par les hydrocarbures (52% en 2019) et le charbon (33% en 2019), destiné essentiellement et respectivement au transport et à la production d'électricité.

A titre de rappel, et face à sa vulnérabilité énergétique, le Maroc a élaboré une stratégie énergétique nationale en vue de traiter «des différents aspects de l'efficacité énergétique et de la pénétration conséquente des énergies renouvelables».

Adoptée depuis 2009, cette stratégie «a notamment fixé pour

objectif de porter la part des énergies renouvelables dans la puissance installée de 34% en 2018, à 42% en 2021 et à 52% à l'horizon 2030, grâce à la mise en place de grands projets en matière d'énergie solaire et éolienne», soulignent les auteurs de la Policy Brief.

Notons que diverses autres mesures ont été prises en faveur du secteur telles que la mise en place des incitations fiscales afin d'encourager les investissements.

La DEPF cite, à titre d'exemple, la neutralité fiscale des opérations de transfert se rapportant aux installations des énergies renouvelables, l'exonération à l'intérieur et à l'importation des pompes à eau qui fonctionnent à l'énergie solaire ou à toute autre énergie renouvelable utilisée dans le secteur agricole ou encore l'application du taux réduit de 10% avec droit à déduction sur les chauffe-eaux solaires.

La publication note enfin que cette stratégie a permis de porter la part des énergies renouvelables dans la puissance électrique installée à 36,8% à fin 2018 ; d'initier la libéralisation du marché de l'électricité, de réformer le cadre légal et réglementaire qui a bénéficié aux industries énergivores et de bien positionner le Maroc dans l'agenda climatique.

Alain Bouithy



Une conséquence des efforts engagés par le Royaume en faveur de l'investissement environnemental

## Les recettes douanières à plus de 57 MMDH à fin octobre

Les recettes douanières nettes se sont élevées à plus de 57,07 milliards de dirhams (MMDH) au titre des dix premiers mois de 2021, en augmentation de 25,2% par rapport à la même période un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Ces recettes, qui proviennent des droits de douane, de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation et de la taxe intérieure sur la consommation (TIC) sur les produits énergétiques, tiennent compte de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 63 millions de dirhams

(MDH) à fin octobre dernier, indique la TGR dans son récent bulletin mensuel des statistiques des finances publiques (BMSFP).

Ce bulletin fait aussi ressortir que les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin octobre 2021 ont atteint 9,49 MMDH, en hausse de 29%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 18 MDH. Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont, quant à elles, établies à 34,01 MMDH, en progression de 25,11%, avec des remboursements de

la TVA à l'importation de 6 MDH.

Pour leur part, les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont dépassé 13,55 MMDH, en augmentation de 22,9% par rapport à leur niveau de fin octobre 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 63 MDH.

S'agissant des recettes douanières brutes, elles se sont chiffrées à 57,16 MMDH pour les dix premiers mois de cette année, en croissance de 25,4% par rapport à leur niveau à fin octobre 2020.

# La Banque mondiale et la BAD disposées à accompagner le Maroc

Le ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, Mohcine Jazouli, a assuré, vendredi à Rabat, que la Banque mondiale (BM) et la Banque africaine de développement (BAD) sont disposées à poursuivre leur accompagnement du Maroc dans son développement, que ce soit au niveau de l'investissement public ou privé.

S'exprimant lors d'une rencontre avec le vice-président pour la région MENA (Middle East and North Africa - Moyen-Orient et Afrique du Nord) à la BM, Ferid Belhaj, et le directeur géné-

ral régional pour l'Afrique du Nord à la BAD, Mohamed El Azizi, le ministre a indiqué que ces principaux bailleurs de fonds partenaires du Maroc sont venus rappeler le soutien à la politique et la vision de S.M le Roi Mohammed VI, particulièrement en matière de nouveau modèle de développement (NMD) et de programme gouvernemental, lesquels soulignent la nécessité de l'investissement productif et créateur d'emplois.

Ces séances de travail ont été aussi l'occasion pour le ministre de rappeler les principales orientations du cadre général de développement du Maroc, à savoir les Hautes orientations Royales, le NMD, le programme gouvernemental et le projet de loi de Finances (PLF) au titre de l'exercice 2022, rapporte la MAP.

M. Jazouli a, en outre, insisté sur l'importance accordée à l'investissement par S.M le Roi, notamment lors de son discours du 8 octobre à l'occasion de l'ouverture du Parlement, rappelant que l'Etat doit accompagner et soutenir le secteur privé pour qu'il investisse plus et mieux.

Il a également mis en avant les potentialités et les défis de l'investissement au Maroc, notamment la nécessité de renforcer l'investissement privé, et l'importance d'orienter l'investissement vers les



secteurs créateurs d'emploi et de valeur ajoutée.

Pour ce faire, M. Jazouli a échangé avec les représentants des deux banques multilatérales de développement autour des pistes de collaboration potentielles en matière d'accompagnement aussi bien financier que technique pour améliorer le climat des affaires, dynamiser l'investissement dans le Royaume et faire converger les politiques publiques. Pour sa part, Ferid Belhaj a souligné que la rencontre avec le ministre a été l'occasion pour

échanger au sujet de la collaboration de la Banque mondiale et le Maroc, notamment au niveau de l'attractivité des investissements, surtout dans le secteur privé.

"Nous sommes disposés à coopérer avec le Maroc", a-t-il ajouté, espérant que le nouveau gouvernement réalisera un niveau de croissance qui soit à la hauteur des citoyens marocains.

De son côté, le représentant de la Banque africaine de développement (BAD) au Maroc, Achraf Tarsim, a fait savoir que l'échange avec le ministre était in-

teressant pour connaître la vision du nouveau gouvernement, mettre en œuvre le NMD et accélérer la croissance durable et résiliente.

Cette réunion a aussi été l'occasion de réaffirmer l'engagement de la BAD pour soutenir le nouveau gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique, a-t-il relevé. M. Tarsim a également rappelé que la BAD est active au Maroc depuis les années 70, avec plus de 12 milliards d'euros d'investissements.



**Orienter l'investissement vers les secteurs créateurs d'emploi et de valeur ajoutée**

## Taqa Morocco améliore son RNPG

Le résultat net part du groupe Taqa Morocco s'est établi à 758 millions de dirhams (MDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, en hausse de 6,9% par rapport à la même période de l'exercice écoulé.

Cette progression est le résultat essentiellement de l'évolution du résultat d'exploitation, de la hausse du résultat financier suite à la baisse des charges d'intérêts et de l'amélioration du résultat non courant, explique Taqa Morocco dans un communiqué financier, notant que le taux de marge nette consolidée s'est situé à 17,3%.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève, quant à lui, à 5,47 milliards de dirhams (MMDH), suite à la réalisation de la révision majeure planifiée de l'Unité 6 de 61 jours contre 70 jours initialement prévus dans le plan de maintenance, la bonne performance opérationnelle de l'ensemble des unités tenant compte du plan de maintenance et la diminution des frais d'énergie consécutive à l'évolution du prix d'achat moyen du charbon sur la période, rapporte la MAP.

De son côté, le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 1,77 MMDH suite à la

bonne performance des Unités 1-6, à l'évolution favorable du prix d'achat moyen du charbon sur la période par rapport à l'indice de référence du marché international API II, ainsi qu'à l'optimisation des charges d'exploitation et de maintenance. Ainsi, le taux de marge opérationnelle consolidée progresse à 32,4% au 30 septembre 2021, contre 30,2% au 30 septembre 2020.

Sur le plan opérationnel, le taux de disponibilité consolidé des Unités 1 à 6 s'établit à 91,9% au titre des neuf premiers mois de 2021, suite à la réalisation de la révision majeure planifiée de l'Unité 6 ainsi que les

arrêts planifiés des autres unités, en conformité avec le plan de maintenance.

Le taux de disponibilité consolidé des Unités 1 à 6 s'est élevé à 96,9% au T3-2021 comparé à 96,4% au T3-2020 compte tenu de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

Par ailleurs, les investissements consolidés ont atteint 194 MDH, portant principalement sur la révision majeure de l'Unité 6 ainsi que des projets de maintenance des unités. L'endettement net consolidé ressort en baisse de 9,2%, en raison principalement des remboursements de la période.

# Art & culture

## Le "Pass jeunes", une chimère ministérielle

*Vulgariser la culture, un voeu pieux*

La culture pour tous les marocains ? Un objectif aux allures de vœux pieux, tant Mohamed Mehdi Bensaid, le nouveau ministre de la Jeunesse, de la culture et de la communication, ne semble pas en mesurer la véritable portée. Et ce n'est pas le "Pass Jeunes", présenté comme une solution miracle, qui inversera la tendance et le cours de l'histoire dans un pays où un Marocain sur dix ne lit aucun livre douze mois durant et où les salles de cinéma sonnent toujours creux.

"Cette carte permettra de promouvoir l'accessibilité des jeunes aux structures muséales, suite à un partenariat conclu entre le ministère de tutelle et la Fondation Nationale des Musées du Maroc (FNM). Mais aussi de bénéficier de multiples prestations et avantages", a annoncé Mohamed Mehdi Bensaid, en marge de l'ouverture de l'exposition « De rage et de désir, le cœur battant des Hommes » au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI). Sauf que la carte en question ou le "Pass jeune" tient plus du sparadrap sur une plaie que d'une solution durable à même de redonner ses lettres de noblesse à l'art et aux artistes nationaux, et encore moins de l'envie aux citoyennes et citoyens de retrouver le chemin des lieux culturels.

Dans le passé, du moins jusqu'au an-

nées 2000, la culture tenait une place essentielle dans le quotidien des marocains. Les théâtres étaient fréquentés, autant que les salles de concerts et de cinéma. Mais ces habitudes se sont estompées avec le temps. La faute principalement à des orientations politiques mais aussi à des infrastructures culturelles vétustes et en décalage complet avec le présent. Preuve en est par le sale état dans lequel se trouve actuellement la majorité des salles de cinéma du Royaume. Enfin, celles qui n'ont pas encore mis la clé sous la porte.

Alors, si Mohamed Mehdi Bensaid pense que « La culture joue un rôle majeur au sein de la société et permet aux citoyens de se poser les bonnes questions », on ne lui conseillera pas trop d'aller au cinéma ou d'assister à une exposition pour également se poser les bonnes et pertinentes questions. Car si le Ministre et son staff sont convaincus que la carte en question réconciliera avec la culture, les jeunes en particulier, qui plus est sont issus des quartiers populaires, alors ils sont à des années lumières du compte.

Dans le cas où le Ministère de tutelle s'intéresse réellement à la problématique, il aurait tout à gagner en commençant par aller à la rencontre des jeunes concernés et de cette frange de la population à laquelle il

s'adresse. Comprendre leurs envies et mentalités pour établir un plan adapté, et non pas recopier ce qui se fait de l'autre côté de la méditerranée en tentant de transposer au contexte marocain une solution adaptée à la France.

En effet, le Pass Culture en France permet lui aussi de faciliter l'accès des jeunes à la culture. Depuis le 21 mai 2021, il s'adresse à tous les jeunes de 18 ans et à partir du 1er janvier 2022, il offrira la possibilité de bénéficier de 20 euros l'année de leurs quinze ans, 30 euros l'année de leurs seize ans et 30 euros l'année de leurs dix-sept ans. Sans oublier les nombreuses offres de réduction mises en place pour les étudiants depuis belle lurette.

Bref, le contraste est saisissant entre le Ministère de la culture marocain qui lance le projet du "Pass jeune" comme on lancerait une bouteille à la mer, et les mesures détaillées et instaurées dans l'Hexagone. Vous l'aurez certainement compris, la solution miracle du ministère de tutelle, n'est ni plus ni moins qu'une pâle copie du "Pass Culture" français. A la différence notable que le Pass culture marocain ne prend en considération aucune des spécificités des nouvelles générations qu'il est censé rabi-bocher avec un monde qui leur est totalement inconnu.

Ce Pass, créé par le ministère en partenariat avec les opérateurs privés, les établissements publics et les collectivités territoriales, aussi utile soit-il, aura du mal à convaincre une frange de la population qui réchigne par exemple d'aller au cinéma, car elle considère cette activité comme exclusivement féminine. Pour le coup, le peu de considération accordé depuis des années à l'éducation artistique (Art plastique par exemple) dans les programmes de l'éducation nationale représente un frein considérable à la vulgarisation de la culture.

Et puis de quels événements culturels parle-t-on au juste ? Ceux organisés par les structures culturelles privées et l'institut français au Maroc, ou bien ceux qui passent sous les radars par manque de visibilité. Sur internet, les événements mis en avant par le Ministère de la culture ne sont pas légions. A tel point que l'on se demande comment le Ministère de tutelle compte captiver l'attention des jeunes alors que sa communication sur les réseaux sociaux, prise par la frange de la population ciblée, laisse à désirer ? Une question qui restera sans doute en suspens, malgré les 60.000.000 de Dhs réservés aux industries de la culture dans le cadre du nouveau plan de finance.

Chady Chaabi



## Vernissage de l'exposition de l'artiste-sculptrice Itaf Benjelloun

L'artiste-sculptrice, Mme Itaf Benjelloun expose ses œuvres artistiques récentes, jusqu'au 11 décembre prochain à Marrakech, autour du thème "Ouvre-moi ton aïle". Visible à la Galerie "Noir sur Blanc", cette exposition donne à voir et à apprécier quelques 19 œuvres sculpturales,

dont la thématique principale est "la libération de la parole comme chemin vers la lumière et la transcendence".

Ces œuvres sculpturales, qui datent de 2007 et sont à l'origine d'une thématique chère à cette artiste ("l'envol"), sont des moulagés en argile reproduits dans les

bas-reliefs, qui représentent des fragmentations de visages centrés sur la bouche. Cette artiste originaire de Tanger, a de tout temps été attirée par l'art, qui l'a accompagnée depuis sa tendre enfance puisque sa mère, l'artiste Amina Rmiki, l'a initiée aux arts plastiques et a exercé sur elle une grande influence artistique.

Dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'information en continue de la MAP, Itaf Benjelloun, a dit qu'elle avait été toujours fascinée par l'art de la sculpture, qu'elle a choisi comme médium pour s'exprimer. Cette architecte d'intérieur n'a pas manqué d'avouer que sa démarche artistique personnelle a évolué au fil du temps, indiquant que son matériau de prédilection c'est l'argile.

Dans ces œuvres artistiques, cette artiste opte pour la fragmentation et l'éclatement des matériaux pour les réunifier dans un

ensemble et leur redonner une nouvelle vie dans un nouvel univers et une nouvelle existence. L'univers artistique de cette artiste nous plonge dans le mouvement ondoyant de la vie et ce qu'elle contient de paradoxes et de contradictions.

C'est dire que ces sculptures font revivre certains souvenirs de l'artiste, alors que le désir, la solitude, la disparition, le refuge et le doute sont ses thématiques de prédilection. Les œuvres sculpturales de cette artiste répètent à l'infini le même visage et le même masque. L'artiste fait de ces bas-reliefs de si petits portraits d'hommes, des médaillons qu'elle "suspend à des disques de fer rouillés comme des soleils éteints".

Itaf Benjelloun est incontestablement aujourd'hui l'une des figures emblématiques de la scène artistique contemporaine

marocaine. Dans la note de présentation de cette exposition, l'écrivain Philippe Guiguet Bologne affirme que "l'univers d'Itaf Benjelloun a quelque chose à voir avec la magie. Non pas la magie des potions et des talismans, moins encore celle des lapins et des chapeaux. La magie des étoiles dans le ciel ou celle du vent dans le feuillage des grands arbres, la magie des scintillements sur les soubresauts d'un ruisseau et celle d'un regard croisé un matin de bonheur".

"Ses sculptures sont une mécanique mise sur pied pour aller affronter le monde : Elles sont du même métal que celui dans lequel, sont fondus les cimenterres que portaient ses ancêtres", a-t-il ajouté. Le vernissage de cette exposition a eu lieu samedi soir, en présence d'un parterre de personnalités issues des mondes de l'art, des médias, de la culture en



# L'Unesco fête ses 75 ans d'action pour la culture



Vingt-huit chefs d'Etat et de gouvernement ont célébré vendredi à Paris le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Unesco, organisation onusienne créée en 1946 sur les ruines de la Seconde guerre mondiale, qui aspire à construire la paix via la culture, la science et l'éducation. Sa devise, ambitieuse, est gravée en dix langues sur un mur de pierre érigé dans son siège parisien : "Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix".

Si ce voeu pieux n'a pas résisté à l'épreuve du réel, les conflits meurtriers n'ayant jamais cessé, l'organisation af-

fiche de nombreux succès. "C'est une idée immense, après les censures, les stigmatisations et les autodafés (du second conflit mondial, NDLR), que de considérer comme universel ce que chaque civilisation, chaque culture, a produit de plus beau", a reconnu le Premier ministre français Jean Castex.

L'Unesco mène "la seule guerre juste, la seule qui vaille d'être menée, celle contre l'ignorance", a-t-il poursuivi. "Cela fait 75 ans de solidarité multilatérale et nous devons continuer pour encore 75 autres années", a de son côté salué le président ghanéen Nana Akufo-Addo, qui discourtait dans une institution

visitée historiquement par les plus grands intellectuels et artistes : du peintre espagnol Pablo Picasso au président sud-africain Nelson Mandela, en passant par l'anthropologue français Claude Lévi-Strauss, qui y prononça dès 1952 un plaidoyer contre le racisme.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a loué dans une vidéo en ligne une organisation "au centre du réseau" onusien, quand le pape François, également à distance, a qualifié l'Unesco d'"interlocuteur privilégié du Saint Siège au service de la paix, de la solidarité des peuples (...) et de la protection du patrimoine culturel de l'humanité".

## Bouillon de culture

### Littérature

Le romancier sud-africain de renommée internationale, Wilbur Smith, est décédé samedi à son domicile en Afrique du Sud à l'âge de 88 ans, a annoncé son Bureau. "L'auteur à succès mondial Wilbur Smith est décédé subitement samedi après-midi à son domicile du Cap après une matinée de lecture et d'écriture avec sa femme Niso à ses côtés", a indiqué Wilbur Smith Books dans un communiqué publié sur le site Web.Avec 49 titres à son actif, Smith est devenu un nom familier de la littérature mondiale, ses histoires d'aventures captivantes emmenant les lecteurs des îles tropicales aux jungles d'Afrique, ou encore à l'Egypte ancienne et à la Seconde Guerre mondiale.

Son premier roman de 1964 "Quand le lion se nourrit", qui raconte l'histoire d'un jeune homme qui a grandi dans un ranch d'élevage sud-africain, est devenu un best-seller retraçant le destin d'une famille durant plus de 200 ans.

Né en Zambie en 1933 dans une famille britannique, il était aussi un chasseur de gros gibier, ayant grandi dans la forêt, les collines et la savane d'Afrique. Ses livres ont été traduits dans une trentaine de langues et plusieurs ont été adaptés au cinéma, dont "Shout at the Devil" avec les acteurs américain Lee Marvin et britannique Roger Moore en 1976.

### Jeux vidéos

Le jeu d'action et de combat multijoueur Fortnite n'est plus accessible en Chine, ont confirmé lundi des joueurs après l'échéance fixée par son éditeur américain.

Cette décision intervient suite aux restrictions réglementaires imposées par la Chine et visant plus particulièrement le secteur du numérique.

Au début du mois, le distributeur de jeux vidéo Epic Games avait annoncé qu'il allait suspendre la version Fortnite spécifique pour la Chine, où les contenus violents, obscènes ou sensibles politiquement sont strictement encadrés. En vue d'éviter toute addiction, les autorités ont imposé en mois d'août une limite drastique de trois heures de jeu vidéo par semaine aux moins de 18 ans.

Fortnite, ce jeu gratuit avec à son actif plus de 350 millions d'utilisateurs, est devenu un phénomène mondial au point que certaines parties sont désormais suivies en direct par des millions de spectateurs. Fort de cette audience, Fortnite s'ouvre ces derniers mois à des collaborations avec des célébrités qui apparaissent ponctuellement dans le jeu sous forme d'avatars.

## Edition 2021 du Novembre Numérique

### Programmation riche et diversifiée à l'IF de Tétouan

L'Institut Français (IF) de Tétouan a mis en place une programmation riche et diversifiée, à accès gratuit, à l'occasion de l'édition 2021 du "Novembre Numérique", la fête des cultures numériques", tenue au Maroc du 3 au 30 novembre.

La nouvelle édition "Novembre Numérique", qui se déploie cette année dans près de 70 pays et 100 villes sur les 5 continents, grâce au réseau culturel français à l'étranger, vise à favoriser l'accès de tous aux nouvelles technologies et à promouvoir la diversité de la création numérique française.

Ainsi, l'IF de Tétouan invite à découvrir sur ses murs extérieurs, l'Exposition Faune, de la Cie Adrien M et Clair B, qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre et qui

consiste, en une série de 10 affiches de grand format, à observer avec l'application de réalité augmentée développée sur mesure, invitant à un parcours en forme de jeu de piste qui révèle une vie animale cachée sur les murs de la ville.

L'avant-première du spectacle "Marraya Arrouh" (miroirs de l'âme) de la Cie Col'Jam et K-danse, aura lieu le 18 novembre à la Maison de la culture de Tétouan, a indiqué l'IF de Tétouan dans un communiqué, notant qu'il s'agit d'une "hybridation entre le corps et le numérique, la danse et l'image interactive, au service d'une spiritualité partagée, un visage de réponse, un remède imaginé face aux maux du monde".

Par ailleurs, l'IF prévoit également, le 19 novembre au Centre

d'art moderne de Tétouan, une restitution publique du workshop des étudiants de l'Institut national des beaux-arts (INBA) et l'association "Les rencontres audiovisuelles", durant laquelle sera exposé le travail réalisé suite à une semaine de collaboration artistique. Le même jour, un concert du duo "SAMIFATI" est prévu à la Maison de la culture de Tétouan, a précisé la même source, notant que le duo nantais des compositeurs Sami Fatih et Axel Vanlerbergh, mêle des mélodies délicates à des lignes de violons épiques, et des basses puissantes à des images rêveuses.

En outre, le spectacle "Nuit Blanche" de la Compagnie P-ART-AGE aura lieu le 20 novembre à la Salle de spectacle de



l'Institut. "Nuit blanche" utilise une narration non-linéaire, un récit chronologique, qui prend comme point de départ la situation critique d'une adolescente de 16 ans face à un choix impossible et en modifie l'issue pour ensuite imaginer les différentes conséquences possi-

bles, a expliqué le communiqué, poursuivant qu'il s'agit d'une narration qui repose sur la réécriture de l'histoire à partir de la modification d'un événement, une volonté de changer le cours de l'histoire pour imaginer ce qu'elle aurait pu être.

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI  
FACULTE DES SCIENCES  
EL JADIDA

المملكة المغربية  
جامعة شبيب الحكالي  
كلية العلوم  
الجديدة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/BF/FS/2021**

Le 08 Décembre 2021 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N° 06/BF/FS/2021, ayant pour objet : « L'Acquisition de Matière Première et Petit Outillage pour la Faculté des sciences d'ELJadida en treize lots ».

Le présent appel d'offres est lancé en 13 lots.

L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixé comme suit (en Dirhams, toutes taxes comprises):

Lots	Montant en chiffre (En DHS TTC)	Montant en lettre (En DHS TTC)
Lot1 MP: Département de Biologie.	176808,00	Cent soixante-seize mille huit cent huit Dirhams, toutes taxes comprises.
Lot 2MP : Laboratoire de biologie.	23244,00	Vingt trois mille deux cent quarante-quatre Dirhams, toutes taxes comprises.
Lot 3MP : Département de chimie – Formations initiales.	78084,00	Soixante-dix mille quatre cent quatre-vingt-quatre Dirhams toutes taxes comprises.
Lot 4MP : Département de chimie -laboratoires Recherche.	116208,00	Cent seize mille deux cent huit Dirhams toutes taxes comprises.
Lot 5 MP : Département de chimie – Formations Master.	12420,00	douze mille quatre cent vingt Dirhams toutes taxes comprises.
Lot 6 MP : Département de Géologie.	26808,00	Vingt-six mille huit cent huit Dirhams, toutes taxes comprises.
Lot 1PO : Département Biologie.	128964,00	Cent vingt-huit mille neuf cent soixante-quatre Dirhams, toutes taxes comprises.
Lot 2PO : Laboratoire Communde Biologie.	12756,00	Douze mille sept cent cinquante six Dirhams toutes taxes comprises.
Lot 3PO : Département de Chimie - Recherche.	41646,00	Quarante et un mille six cent quarante-six Dirhams, toutes taxes comprises.
Lot 4PO : Département de Chimie - Formations Master.	20340,00	Vingt mille trois cent quarante Dirhams, toutes taxes comprises.
Lot 5PO : Département de Chimie - Formations initiales.	70200,00	Soixante-dix mille deux cent Dirhams, toutes taxes comprises.
Lot 6PO : Département de Géologie.	24228,00	Vingt quatre mille deux cent vingt huit Dirhams, toutes taxes comprises.
Lot 7PO : Département de Physique.	41922,00	Quarante-un mille neuf cent vingt deux Dirhams, toutes taxes comprises.

Ainsi que leur cautionnement provisoire est :

LOTS	Montant en chiffre(En DHS)	Montant en lettre (En DHS)
Lot1 MP: Département de Biologie.	3500,00	Trois mille cinq cents Dirhams.
Lot 2MP : Laboratoire de biologie.	500,00	Cinq cents Dirhams.
Lot 3MP : Département de chimie - Formations initiales.	1600,00	Mille six cents Dirhams.
Lot 4MP : Département de chimie -laboratoires Recherche.	2500,00	Deux mille cinq cents Dirhams.
Lot 5 MP : Département de chimie – Formations Master.	300,00	Trois cents Dirhams.
Lot 6 MP : Département de Géologie.	600,00	Six cents Dirhams.
Lot 1PO : Département Biologie.	2600,00	Deux mille six cents Dirhams.
Lot 2PO : Laboratoire Communde Biologie.	300,00	Trois cents Dirhams.
Lot 3PO : Département de Chimie - Recherche.	800,00	Huit cents Dirhams.
Lot 4PO : Département de Chimie - Formations master.	400,00	Quatre cents Dirhams.
Lot 5PO : Département de Chimie - Formations initiales .	1400,00	Mille quatre cents Dirhams.
Lot 6PO : Département de Géologie.	500,00	Cinq cents Dirhams.
Lot 7PO : Département de Physique.	800,00	Huit cents Dirhams.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis à la Route Ben Maachou, BP 20 El Jadida, ou téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la consultation.**

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres.

Faculté des Sciences, Route Ben Maachou, B.P. 20 Avenue des Facultés – EL JADIDA.  
☎ 0523 34 30 03 23 25 ☎ 0523 34 21 87 Site web: [www.fs.ucd.ac.ma](http://www.fs.ucd.ac.ma)

N°10 100/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale,  
du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Casablanca – Settat  
Direction provinciale d'El-Jadida

**Avis D'Annulation de L'APPEL D'OFFRES**

**AU « RABAIS OU A MAJORATION »**

**N° : 34J/INV/2021**

Le Directeur Provincial d'El-Jadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida, Informe le publicque:

**L'APPEL D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION » N° : 34J /INV/2021**

**Paru dans le journal -LIBERATION-N° 9464 du 12/11/2021, a été ANNULE**

N°10 102/PA

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI  
FACULTE DES SCIENCES  
EL JADIDA

المملكة المغربية  
جامعة شبيب الحكالي  
كلية العلوم  
الجديدة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/BF/FS/2021**

Le 08 Décembre 2021 à 11h 30 min, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N° 07/BF/FS/2021, ayant pour objet : « ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET FOURNITURES INFORMATIQUES POUR LA FACULTE DES SCIENCES D'EL JADIDA EN DEUX LOTS».

Le présent appel d'offres est lancé en 2 lots :

Lot 1: Fournitures de Bureau.

Lot 2: Fournitures Informatique.

L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixé comme suit (en Dirhams, toutes taxes comprises) :

Lots	Montant en chiffre (En DHS TTC)	Montant en lettre (En DHS TTC)
Lot 1 : Fournitures de Bureau	24 492,00	Vingt quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze Dirhams, toutes taxes comprises..
Lot 2 : Fournitures Informatique	144 732,00	Cent quarante quatre mille sept cent trente-deux Dirhams, toutes taxes comprises..

Ainsi que leur cautionnement provisoire est :

Lots	Montant en chiffre(En DHS)	Montant en lettre (En DHS)
Lot 1 : Fournitures de Bureau	500,00	Cinq cent Dirhams.
Lot 2 : Fournitures informatiques	3000,00	Trois mille Dirhams.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis à la Route Ben Maachou, BP 20 El Jadida, ou téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la consultation.**

- Les concurrents doivent obligatoirement déposer tous les échantillons de tous les articles cités au Bordereau des prix en leur joignant une étiquette portant le nom du concurrent, le n° de l'appel d'offres.
- Les échantillons doivent être déposés au service économique de la Faculté des sciences, au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres.

Faculté des Sciences, Route Ben Maachou, B.P. 20 Avenue des Facultés – EL JADIDA.  
☎ 0523 34 30 03 23 25 ☎ 0523 34 21 87 Site web: [www.fs.ucd.ac.ma](http://www.fs.ucd.ac.ma)

N°10 101/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire, et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DES PRIX - N°: 51/INV/2021  
(Séance publique)**

Le 09/12/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF Marrakech-Safi, avenue JnaneHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis, strictement réservés au PME ayant pour objet: **Achat de matériel d'enseignement pour les établissements d'épanouissement d'éducation et de formation relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

**Le cautionnement provisoire et estimations sont fixés comme suit:**

Cautionnement provisoire en dhsTTC		Estimations de la prestation en dhsTTC	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
3 000,00	Trois mille dirhams	199 380.00	Cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent quatre-vingt dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

**La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée à la Direction Provinciale de Marrakech (AREF-MS) (bureau des appels d'offres) au plus tard le 08/12/2021 avant 16H00.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

NB: En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N°3011.13 du 24 hijra1434 (30 Octobre 2013) pris pour l'application de l'article 156 décret n° 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013), il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales. Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et à l'article 4 du règlement de consultation.

**N°10 103/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire, et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DES PRIX-N°: 52/INV/2021  
(Séance publique)**

Le 09/12/2021 à 11 H, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Marrakech relevant de l'AREF M-S, avenue JnaneHarti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis ayant pour objet: **Travaux de démolition des salles de classe en préfabriqué et en dur, et administrations relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

**Le cautionnement provisoire et l'estimation sont fixés comme suit:**

Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation TTC en dhs	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
2900.00	Deux mille neuf cents dirhams	192 000.00	Cent quatre-vingt-douze mille dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 JoumadaAloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- ✓ notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	5

Ou bien

Secteur	Qualification	Classe
5	5.5	5

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

- ✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

**N°10 104/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Délégation Provinciale  
Elkalaa des Sraghna

المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
المنشوية الإقليمية  
قلعة السراغنة

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT  
N15/2021**

la délégation du Ministère de la santé à la province D'EL KELAA DES SRAGHNA annonce que l'avis d'appel d'offres ouverte n°15/2021 inséré au journal libération n° 9452 du 29/10/2021 relatif aux : **DIAGNOSTIC ,ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'HOPITAL ESSALAMA EL KELAA DES SRAGHNA**

Est rectifié par le présent avis de la façon suivante

Caution Provisoire (Dhs)	AGREMENT EXIGE
12 000,00 DH (DOUZE MILLE DIRHAMS)	D14-D15-D16-D17- D18-D21

**Au lieu de**

Caution Provisoire (Dhs)	Qualification et Classification exigés
30 000,00 DH (TRENTE MILLE DIRHAMS)	D14-D15-D16- D18-D21

Le reste est sans modification

**N°10 105/PA**

ROYAUME DU MAROC  
Le Chef du Gouvernement

**anrt**  
agence nationale de réglementation des télécommunications  
الوكالة الوطنية لتنظيم المواصلات  
16000071 / 1442001 / 10001 / 052500000

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2021  
(Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises)**

Le 08 Décembre 2021 à 09h00 Il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, sise à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad – B.P 2939 –Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

**Maintenance des sites web et certains applicatifs**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'A.N.R.T (Division des Achats et de la Logistique), sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 – Rabat 10 100 –, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) et à partir de l'adresse électronique suivante ([www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)).

**Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.**

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée, par an, à la somme de :

- ✓ **Trois Cent Cinquante Cinq Mille Cinq Cent Soixante Douze Dirhams Toutes Taxes Comprises (355.572,00 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 – Rabat 10 100 – au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir en plus de celles justifiant la qualité de la Petite et Moyenne Entreprise sont celles prévues par l'article 7 du règlement.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad  
B.P.: 2939, Rabat 10.100  
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00  
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62  
[www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)

**N°145/PC**

**Royaume du Maroc**  
*Ministère de l'Éducation Nationale du Précolaire & des Sports*  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :30/INV/DPSS/2021**

SEANCE - PUBLIQUE

Le jeudi 09 décembre 2021 à partir de dix heures 00 min du matin (10h00min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres sur offres de prix en lot unique concernant : TRAVAUX D'ENTRETIEN DES SALLES DESTINÉES AUX ESPACES D'ORIENTATION, LES SALLES DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION INCLUSIVE ET CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
30/INV/DPSS/2021	TRAVAUX D'ENTRETIEN DES SALLES DESTINÉES AUX ESPACES D'ORIENTATION, DES SALLES DE RESSOURCES POUR L'ÉDUCATION INCLUSIVE ET CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	415 140,00 Dirhams TTC (quatre cent quinze mille cent quarante dirhams 00 centimes TTC)	6 000,00 dhs (six mille dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

A.OO n°	Nouveau système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	
30/INV/DPSS/2021	A : Construction	A5	5

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

**N°10 106/PA**

**Royaume du Maroc**  
*Ministère de l'Éducation Nationale du Précolaire & des Sports*  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 31/INV/DPSS/2021**

SEANCE - PUBLIQUE

Le jeudi 09/12/2021 à partir de dix heures 20 minutes du matin (10h20min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE KCEIBIA A LA COMMUNE DE KCEIBIA -PROVINCE DE SIDI SLIMANE

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
31/INV/DPSS/2021	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REHABILITATION DU LYCEE KCEIBIA A LA COMMUNE DE KCEIBIA -PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 670 688,00 Dhs TTC (un million six cent soixante-dix mille six cent quatre vingt huit dirhams zéro centimes TTC)	25 000,00 dhs (Vingt-cinq mille Dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

A.OO n°	Nouveau système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	
31/INV/DPSS/2021	A : Construction	A5	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

**N°10 107/PA**

**Royaume du Maroc**  
*Ministère de l'Éducation Nationale du Précolaire & des Sports*  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 33/EXP/DPSS/2021**

SEANCE - PUBLIQUE

Le jeudi 09 décembre 2021 à onze heures 00 min (11h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : L'EXTERNALISATION DES TÂCHES DE CUISSON AUX INTERNATS ET CANTINES SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREFRSK À SIDI SLIMANE, comme suit :

A.O.O N°	Objet	Estimation du coût des prestations en TTC	Caution provisoire	Heure d'ouverture e des plis de l'A.O.O
33/EXP/DPSS/2021	L'EXTERNALISATION DES TÂCHES DE CUISSON AUX INTERNATS ET CANTINES SCOLAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREFRSK À SIDI SLIMANE	1 817 040,00 dhs TTC un million huit cent dix sept mille quarante dirhams, 00 centimes TTC	22 000,00 dhs (vingt deux mille dirhams)	onze heures 00min (11h00min) du matin

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de la consultation.

**N°10 109/PA**

**Royaume du Maroc**  
*Ministère de l'Éducation Nationale du Précolaire & des Sports*  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 32/INV/DPSS/2021**

SEANCE - PUBLIQUE

Le jeudi 09/12/2021 à partir de dix heures 40 minutes du matin (10h40min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SPORT AU COLLEGE OMAR IBN KHATAB A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE

AO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
32/INV/DPSS/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SPORT AU COLLEGE OMAR IBN KHATAB A LA COMMUNE URBAINE DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 012 224,00 Dhs TTC (un million douze mille deux cent vingt-quatre dirhams zéro centimes TTC)	15 000,00 dhs (quinze mille Dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

A.OO n°	Nouveau système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	
32/INV/DPSS/2021	A : Construction	A5	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

**N°10 108/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Boulemane  
Commune Ouled Ali Youssef

**Avis d'Examen d'Aptitude Professionnelle**

Le Président de la Commune d'Ouled Ali Youssef Avise qu'il sera organisé le Samedi 18 décembre 2021 à partir de 10 heures du matin au siège de la commune un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 au profit des fonctionnaires relevant du budget de la Commune d'Ouled Ali Youssef et ce conformément au tableau suivant:

Cadre et Grade initial	Cadre et Grade d'avancement	Conditions d'admission	Nombre de postes	Délai de dépôt des dossiers
Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> Grade	Adjoint Administratif 1 <sup>er</sup> Grade	L'examen d'aptitude professionnelle est ouvert au profit des fonctionnaires ayant au moins 6 ans de service dans le grade	Un seul poste	Les demandes de candidature doivent être déposées au bureau des ressources humaines au siège de la Commune d'Ouled Ali Youssef dans un délai ne dépassant pas le 10 décembre 2021

N°10 110/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
La Direction Provinciale des Eaux et Forêts  
et de la Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (SEANCE PUBLIQUE)  
N° 08/2021/DPEFLCD/EKS du 08/12/2021**

Le 08-12/2021 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs aux Travaux de d'entretien des périmètres de plantations anciennes (ASP) répartis en 5 lots :

- **Lot n°1** : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le Périmètre de El Gaada 1 et 2, sur une superficie de 200 ha, Lot n°1, situé dans la Collectivité Territoriale de Mayate - Province d'El Kelaa des Sraghna ;
- **Lot n°2** : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le périmètre de Sidi Jaber 1 et 2, sur une superficie de 200 ha, Lot n°2, situé dans la Collectivité Territoriale d'Oulad Cherki - Province d'El Kelaa des Sraghna ;
- **Lot n°3** : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le Périmètre M'Hiouichal, sur une superficie de 150 ha, Lot n°3, situé dans la Collectivité Territoriale d'Oulad Yaagoub - Province d'El Kelaa des Sraghna ;
- **Lot n°4** : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le périmètre de Lemri, sur une superficie de 150 ha, Lot n°4, situé dans la Collectivité Territoriale de Oulad Yaagoub - Province d'El Kelaa des Sraghna ;
- **Lot n°5** : Travaux d'entretien des périmètres de plantations anciennes dans le périmètre de Koudial Laassasla, sur une superficie de 100 ha, Lot n°5, situé dans la Collectivité Territoriale de Jbil - Province d'El Kelaa des Sraghna ;

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de lutte contre la désertification d'El Kelaa des Sraghna Quartier Administratif-El Kelaa des Sraghna au téléchargé à partir du site [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les cautionnements provisoires sont fixés aux sommes de **Deuzemille Dirhams (12.000,00 DH)** pour les lots n°1, 2, 3 et 4 et **Huitmille Dirhams (8.000,00 Dhs)** pour le lot n°5.

Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées aux sommes de :

- Lot n°1 : SixCent Quarante Quatre Mille Seize Dirhams (644 016,00Dhs TTC) ;
- Lot n°2 : SixCent vingt-Six Mille SeptCents Trente Six Dirhams (626 736,00Dhs TTC) ;
- Lot n°3 : Quatre Cent Cinquante Neuf Mille Six Cent Dirhams (459 600,00Dhs TTC) ;
- Lot n°4 : Quatre Cent Cinquante Six Mille Dirhams (456 000,00Dhs TTC) ;
- Lot n°5 : TroisCent Huit Mille SixCents Quatre Vingt-Huit Dirhams (308 688,00Dhs TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de lutte contre la désertification d'El Kelaa des Sraghna Quartier Administratif El Kelaa des Sraghna ;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation (Article 4).

Production de copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrées par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts - Département des Eaux et Forêts pour les 5 lots et qui sont comme suit :

Lot	Secteur	Catégorie	Classe
Lot n°1	1	1-4	4
Lot n°2	1	1-4	4
Lot n°3	1	1-4	4
Lot n°4	1	1-4	4
Lot n°5	1	1-4	4

**NB** : les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°10 111/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 31/2021**

Le 09/12/2021 à 10 :00min du matin il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « Travaux de Reconstruction de deux Ouvrages d'Art au Pk 68+000 et PK 71+500 sur oued ait bouarbi de la RP 7319, Province de Midelt ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trois cent cinquante mille Dhs (350 000 Dhs)**.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**22 768 606,38 dhs ( Vingt-deux millions sept cent soixante-huit mille six cent six dirhams, 38 Cts TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
D	1	D1

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°10 112/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 32/2021**

Le 09/12/2021 à 11 :00 min du matin il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « Travaux de Reconstruction de deux Ouvrages d'Art au Pk 74+000 de la RR706 et PK 96+300 de la RP7318 sur Chaabas, Province de Midelt ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trente trois mille Dhs (33 000 Dhs)**.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**2 151 540,00 dhs ( Deux millions cent cinquante et un- mille cinq cent quarante dirhams, 00 Cts TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
D	3	D1

- Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°10 113/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION FES- MEKNESS  
PROVINCE DE TAZA  
COMMUNE DE GZENAYA AL JANOUBIA

## AVIS DE CONCOURS

Le président de la commune de Gzenaya Al Janoubia porte à la connaissance des fonctionnaires de la commune qu'il organisera un concours d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 selon le tableau suivant :

Grade actuel	Grade d'accès	Nombre de poste	Date, heure et lieu de concours	Dernier délai de dépôt des dossiers	conditions
Adjoint Technique 3ème grade échelle 6	Adjoint Technique 2ème grade échelle 7	Le nombre de poste est fixé dans la limite annuelle de 13% des candidats remplissant les conditions requises au 31/12/2021	18/12/2021 à 09h00 min au siège de la commune	03/12/2021	(6) six ans d'ancienneté dans le grade Adjoint Technique 3ème grade

N°10 114/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE SETTAT  
\*\*\*\*\*  
DSC/DFE/SBM

### AVIS MODIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents et le public que l'appel d'offre n°11/CS/2021 du 07/12/2021 à 10h30mn relative à L'ACHAT DE FOURNITURE ELECTRIQUE POUR L'ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ECLAIRAGE PUBLIC - COMMUNE DE SETTAT - PROVINCE DE SETTAT - publié à la libération n°9464 du 12/11/2021 est reporté pour le 08/12/2021 à 10 h 30mn.

l'avis d'appel d'offre est modifié au niveau de l'estimation :

Au lieu : 794.440,00 dhs (Sept Cent quatre vingt quatorze Mille quatre cent Quarante dhs) (TTC).

Devient: 799.440,00 dhs (Sept Cent quatre vingt dix neuf Mille quatre cent Quarante dhs) (TTC).

N°10 115/PA

Royaume du Maroc

\*\*\*\*\*

Ministre de l'intérieur  
Province de Boulemane

\*\*\*\*\*

Commune El orjane

N° :513 /CT.E

### Avis d'examen d'aptitude professionnelle Au titre de l'année 2021

La commune El orjane organisera le 09/12/2021 à 10 h au siège de la commune l'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 au profit des adjoints administratifs 2ème grade et les adjoints administratifs 3ème grade et les adjoints techniques 3ème grade de la commune El orjane, pour accéder au grade adjoint administratif 1er grade et grade adjoint administratif 2ème grade et adjoint technique 2ème grade ayant remplis les conditions prévues par les règlements en vigueur.

Les candidats intéressés doivent dresser leurs demandes de candidature à Monsieur le président de la commune El orjane (Service Personnel), le dernier délai de dépôt de candidature est le 26 novembre 2021 .

N°10 116/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
القليم التواصر  
جامعة بوسكورة  
مديرية المصالح  
مصلحة الموارد البشرية

عدد.....م.م.م.م.

### إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

يعلن رئيس جامعة بوسكورة انه سيتم تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 و ذلك يوم 12 دجنبر 2021 لولوج الدرجات المحددة بالجدول انايه لقناة موظفي جامعة بوسكورة ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بمقر اعدادية بوسكورة:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	شروط ولوج الامتحان	عدد المناصب المتبارى بشأنها	إبداء الترشيحات
تقني الدرجة الرابعة	تقني الدرجة الثالثة	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية تاريخ اجراء أول اختيار من اختبارات امتحان الكفاءة المهنية	يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 13% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية	على الراغبين في الترشيح أن يتقدموا بطلباتهم الى مكتب الضبط لهذه الجماعة. و يعتبر تاريخ 8 دجنبر 2021 هو آخر أجل لقبول طلبات الترشيح
محرر الدرجة الرابعة	محرر الدرجة الثالثة			
مساعد اداري الدرجة الثالثة	مساعد اداري الدرجة الثانية			
مساعد تقني الدرجة الثالثة	مساعد تقني الدرجة الثانية			
تقني الدرجة الثانية	تقني الدرجة الاولى			

N°10 117/PA

المملكة المغربية  
غرفة التجارة والصناعة والخدمات  
لبنى ملا خنيفة

إعلان

عن إجراء امتحانين للكفاءة المهنية.

تنظم غرفة التجارة والصناعة والخدمات لبنى ملا خنيفة يوم 09 دجنبر 2021 بمقر الغرفة لبنى ملا امتحانين للكفاءة المهنية للقناة موظفي الغرفة الذين تتوفر فيهم الشروط النظامية و فق ما هو مبين في الجدول التالي.

الدرجة المعتمن بشأنها	عدد المناصب	شروط ولوج الامتحان	نوع الامتحان
مساعد تقني من الدرجة الثانية	01	يفتح الامتحان في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة الذين قضوا ستة سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 31 دجنبر 2021.	* اختبار كتابي عام - المدة ساعتان - المعامل 2. * اختبار كتابي خاص - المدة 3 ساعات - المعامل 3. * اختبار شفوي للمعامل 3.
مساعد إداري من الدرجة الثانية	01	يفتح الامتحان في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة الذين قضوا ستة سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 31 دجنبر 2021.	* اختبار كتابي عام - المدة 3 ساعات - المعامل 2. * اختبار كتابي خاص - المدة 3 ساعات - المعامل 3. * اختبار شفوي للمعامل 3.

\* لا يقبل لاجتياز الاختبار الشفوي إلا المرشحون الحاصلون على معدل لا يقل عن 10 على 20 على الأقل في الاختبارات الكتابية.

\* تودع طلبات الترشيح بغرفة التجارة والصناعة والخدمات لبنى ملا- خنيفة أو بمحفظتها بخريكة أو خنيفة في تاريخ أفضاء 02 دجنبر

2021.

N°10 118/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Khouribga  
Cercle de Khouribga  
Caïdat LB  
Commune Béni-Khlef  
Avis d'appels d'offres  
ouvert n°01/2021  
Le 14/12/2021 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de M. le président du Conseil communal de la commune Béni-Khlef à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix concernant: L'affermage des locaux du souk hebdomadaire et l'abattoir communal pour l'année budgétaire 2022 du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022 suivants:

1. Parking
  2. Marché de légumes et de fruits
  3. Abattoir communal
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du service de la régie de la commune Béni-Khlef. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Le cautionnement provisoire est fixé à :
- Parking : 3.000,00 DHS (Trois mille dhs)
  - Marché de légumes et de fruits : 5000,00 dhs (Cinq mille dhs)
  - abattoir communal : 4.000,00 dhs (Quatre mille dhs).
- Le prix estimatif mensuel de l'affermage est :
- Parking : 2.283,00 dhs (Deux mille deux cent quatre vingt trois dhs)
  - Marché de légumes et de fruits : 3.600,00 dhs (Trois mille six cents dhs)
  - Abattoir communal : 1056,00 dhs (Mille cinquante six dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent soit :

- Déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service de la régie de la commune ;
- Les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune ;
- Les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 10 021/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS  
N° : 93/2021 /INDH/PAZ  
Le 09 Décembre 2021 à 11 Heures .il sera procédé dans le bureau de monsieur le secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour: ACHAT DES EQUIPEMENTS DESTINES A DAR TALIB D'AIT MAJDEN - PROVINCE D'AZILAL.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Pro-

vince d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Neuf Mille dirhams, 00 Cts (9.000,00 DH).  
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent cinquante mille dirhams (450.000,00 dhs)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marché au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 08 Décembre 2021 à 16 heures 30 min

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 123/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS  
N° : 92/2021 /INDH/PAZ  
Le 09 Décembre 2021 à 10 Heures .il sera procédé dans le bureau de monsieur le secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour: ACHAT DES EQUIPEMENTS DESTINES A LA PLATEFORME D'ORIENTATION ET D'INCLUSION ECONOMIQUE DES JEUNES A LA CT D'IMLIL - PROVINCE D'AZILAL.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Douze mille dirhams, 00 Cts (12.000,00 DH).  
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent trente mille dirhams (630.000,00 dhs)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marché au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 08 Décembre 2021 à 16 heures 30 min

N° 10 124/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT 38/2021/INDH  
Le 09 Décembre 2021 à 15 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Complément de construction d'un centre multifonction pour la femme en situation de précarité au centre de Moulay Bouazza-Province de Khénifra  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Treize mille dirhams (13.000,00 dhs).  
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : Quatre cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent vingt six dirhams TTC (499.926,00 Dhs TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.08 Juin 2020 à 10

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 10 125/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
RegionSouss Massa  
Province Taroudannt  
Pachalik Taliouine  
Commune de Taliouine  
Service de patrimoine  
AVIS  
LE PRESIDENT DE LA COMMUNE DE TALIOUINE ANNONCE AU PUBLIC QUE LA DATE DE LA SESSION D'OUVERTURE DES PLIS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SOUS NUMERO 03/TAL/2021 CONCERNANT L'AFFERMAGE DES BIENS DU SOUK HEBDOMADAIRE « TNINE TALIOUINE » PUBLIEE AUX JOURNAUX QUOTIDIENS ( ITTIHAD ICHTIRAKI ET LIBERATION ) LE 12 NOVEMBRE 2021 , EST REPORTEE A UNE DATE ULTERIEURE.  
N° 10 119/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
RegionSouss Massa  
Province Taroudannt  
Pachalik Taliouine  
Commune de Taliouine  
Service de patrimoine  
AVIS  
LE PRESIDENT DE LA COMMUNE DE TALIOUINE ANNONCE AU PUBLIC QUE LA DATE DE LA SESSION D'OUVERTURE DES PLIS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SOUS NUMERO 04/TAL/2021 CONCERNANT LE BAIL DE L'ABATTOIRCOMMUNAL« TNINE TALIOUINE » PUBLIEE AUX JOURNAUX QUOTIDIENS ( ITTIHAD ICHTIRAKI ET LIBERATION ) LE 12 NOVEMBRE 2021 , EST REPORTEE A UNE DATE ULTERIEURE.  
N° 10 120/PA



المملكة المغربية  
وزارة التربية والتعليم  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة كلميم واد نون  
المديرية الإقليمية لسبحة الراسي

## AVIS MODIFICATIF-

• APPEL D'OFFRES OUVERT « A.O.O » N° 47/2021/INV.IFNI.

Le Directeur provincial du ministère de l'éducation nationale de Sidi Ifni, porte à la connaissance du public et des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert « A.O.O » N° : 47/2021/INV.IFNI Publiés dans le journal « LIBERATION» sous le N° : 9460 du 08 novembre 2021 concernant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES SPORTIFS DU LYCEE QUALIFIANT MOULAY ABDELLAH, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI-AREF DE GUELMIM OUED NOUN, que la caution provisoire est fixée à : 15000.00 dh (quinze mille dh).

N°10 121/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
CONSEIL PREFECTORAL

PROGRAMME PREVISIONEL COMPLEMENTAIRE DES MARCHES A PASSER AU TTIRE DE L'ANNEE 2021

CONSEIL PREFECTORAL D'INEZGANE AIT MELLOUL

- SERVICE

Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation envisagé	Période prévisionnelle de publication de l'avis	Marchés à réserver aux PME
Etude technique et suivi des travaux de réhabilitation des sites des déchets de l'Oued Sous au niveau des communes Inezgane et Ait Melloul, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.	Service	Commune Inezgane Commune Ait Melloul	Appel d'Offres Ouvert	4 <sup>ème</sup> trimestre	non

N°10 122/PA

**\* SOGCLAIR AERO-SPACE MAROC \***  
Société de Responsabilité Limitée d'Associé Unique  
Au capital de 100 000,00 dirhams  
Siège Social : Angle Rue Soumaya & Bd Abdelmoumen  
Résidence Shehrzade 3, N° 22 - Casablanca  
DISSOLUTION ANTICIPÉE

• Suivant Procès Verbal de la Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 septembre 2021, il a été décidé ce qui suit :  
- Décision de la dissolution anticipée de la société ;  
- Désignation de Messieurs Marc Michel Alain DAROLLES et Philippe Gérard Marie François ROBARDEY en qualité de liquidateurs ;  
- Désignation du siège social comme lieu de liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 08 novembre 2021, sous le numéro 799267.

**N° 10 126/PA**

**LA SOCIÉTÉ ECOLE PRIVEE DE SOINS INFIRMIERS DE SETTAT SARL A AU**

Aux termes d'un PV Extraordinaire de la société ECOLE PRIVEE DE SOINS INFIRMIERS DE SETTAT SARL A AU en date de 13/04/2021 à Settata, l'associé unique décide ce qui suit :

- L'agrément de la cession de parts sociales intervenu entre AYAR FATIMA EL OUSAMA et M. OUSSAMA EL IDRISSI EL ARABI, REDOUANE BACHIRI ET ABDELGHANI BETTAH désignés comme nouveaux associés de l'autre coté

- L'associé unique constate la nouvelle répartition du capital comme suit  
\*OUSSAMA EL IDRISSI EL ARABI ... 333 parts.  
\*REDOUANE BACHIRI ... 333 parts.  
\* ABDELGHANI BETTAH... 334 parts  
- AYAR FATIMA présente sa démission de la gérance et nomination de ABDELGHANI BETTAH comme nouveau gérant de la dite société.

Le dépôt légal a été effectué au greffier du tribunal de 1ere instance de Settata le 11/05/2021 sous le N° 225/21.

**N° 10 127/PA**

**LA DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIÉTÉ : CENTRE CHICAGO PRIVE SARL A AU**  
BD ALLAL BEN ABDELLAH N° 162 2EME ETAGE SETTAT

Aux termes d'un P.V. extraordinaire en date du 10/09/2021, l'associé unique de la société CENTRE CHICAGO PRIVE SARL A AU décide la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date ainsi que sa mise en liquidation, Et Nomination de Mme. ESSERHIR RIHAB en qualité de liquidateur. La fixation de la liquidation au siège de la société.

Le dépôt légal a été effectué au greffier du tribunal de Première instance de Settata le 13/10/2021 sous le N° 1328/21.

**N° 10 128/PA**

**SEAWEAR SARL AU AUX TERMES DE LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2021, IL A ETE DECIDE :**  
\* LE TRANSFERT DE SIEGE PRECEDEMMENT FIXE A CASABLANCA 71 RESIDENCE IBN BATOUTA ANG IBN BATOUTA ET ABDELKRIM DIOURI ETG 1 N3 AU 51 ZI HAY ERRAHMA TABRIQUET SALE.  
L'ASSOCIE UNIQUE REQUIERT MR LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA DE PROCEDER A LA RADIIATION DU RC N 503331. LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA LE 05/11/2021 SOUS LE No 799116

**N° 10 129/PA**

**WEAR SHOP SARL AU AUX TERMES DE LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2021, IL A ETE DECIDE :**  
\* LE TRANSFERT DE SIEGE PRECEDEMMENT FIXE A CASABLANCA 71 RESIDENCE IBN BATOUTA ANG IBN BATOUTA ET ABDELKRIM DIOURI ETG 1 N3 AU 51 ZI HAY ERRAHMA TABRIQUET SALE. L'ASSOCIE UNIQUE REQUIERT MR LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA DE PROCEDER A LA RADIIATION DU RC N 503327. LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA LE 09/11/2021 SOUS LE No 799446

**N° 10 130/PA**

**ISKAN EL MENZEH SARL AU** capital de : 200 000,00 Dhs.  
Siège Social : Les BUREAUX ZINEB, Bd Abdelali Benchekroun Apt N° 38 FES  
RC. FES..... : 29 405  
DISSOLUTION ANTICIPÉE

I- Aux termes du PV en date à Fes du 25/10/21, l'A.G.E. des associés de la société ISKAN EL MENZEH SARL au capital de 200 000 DHS et dont le siège social est aux Les BUREAUX ZINEB, Bd Abdelali Benchekroun Apt N° 38 FES, il a été décidé la dissolution de la société par anticipation.

Le siège de liquidation est fixé à Les BUREAUX ZINEB, Bd Abdelali Benchekroun Apt N° 38 FES  
Mr MOUMENI OMAR, associé est désigné liquidateur. III- Le dépôt légal a été effectué au GREFFE du T.C. de FES le 12 novembre 2021 D.S. N° 5067/2021  
POUR EXTRAIT ET MENTION

**N° 10 131/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MEDIOUNA COMMUNE DE TIT MELLIL DIRECTION DES SERVICES DIVISION D'URBANISME, ETUDES, AFFAIRES TECHNIQUE ET MARCHES PUBLICS SERVICE TECHNIQUE,**

**ETUDE ET MARCHÉS PUBLICS. BUREAU DES MARCHES PUBLICS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 11/2021 RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE & AUTO ENTREPRENEUR & COOPÉRATIVES OU UNION DE COOPÉRATIVES**

Le 08 / 12 / 2021 à 11 H 00 Minute, il sera procédé au bureau de Monsieur le président de la Commune de Tit Mellil, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES RALENTISSEURS DE VITESSE A LA COMMUNE DE TIT MELLIL en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés publics de la Commune de Tit Mellil. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10 000,00) DIX MILLE DHS  
L'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (336 600,00 Dhs )TROIS CENT TRENTÉ SIX MILLE SIX CENT DIRHAMS  
Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27- et 29 et 31 de décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• -1 soit les envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
• 2- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune de Tit Mellil...  
• 3- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau précité  
• 4- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

**N° 10 132/PA**

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD**

Etude d'actualisation des études d'AEP des communes territoriales inscrites dans le cadre du programme PDR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N° 130 DR9/C/D/2021**  
Séance publique

La Direction régionale du nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : Etude d'actualisation des études d'AEP des communes territoriales inscrites dans le cadre du programme PDR

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des

prestations s'élève à 800 352 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 8 100DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction la direction régionale du nord, Adresse : 6, rue Melilla, Castilla Tanger - Tél :0539 32 85 15/20/25 Fax : 0539 94 02 08/ 0539 94 39 71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction la direction régionale du nord : 6, rue Melilla, Castilla Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction la direction régionale du nord : 6, rue Melilla, Castilla Tanger avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 15/12/2021 à 10h00 à la Direction la direction régionale du nord sis à 6, rue Melilla, Castilla Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en deux temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la division achats de la Direction régionale du nord de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 6, rue Melilla, Castilla Tanger - Tél :0539 32 85 15/20/25 Fax : 0539 94 02 08/ 0539 94 39 71- Email : [fferrasi@onee.ma](mailto:fferrasi@onee.ma)

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

**N° 10 133/PC**

**ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU NORD**

Renforcement et sécurisation de l'AEP de Boussakour à partir de l'adduction allant d'Al Hoceima vers Targuist - Lot 2

: Génie Civil  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 131DR9/C/AMN/5/2021**  
Séance publique

La Direction régionale du nord de l'ONEE-Branche

Eau, sise à N°6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : Le Renforcement et sécurisation de l'AEP de Boussakour à partir de l'adduction allant d'Al Hoceima vers Targuist - Lot 2 : Génie Civil  
La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par l'Agence Française de Développement (AFD).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 4 544 400,00 DH TTC.

Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 45 500,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. - Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 22/12/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger Téléphone : 05-39-32-85-18/20/25 - Fax : 05-39-94-02-08/05-39-94-39-71 Email : [fferrasi@onee.ma](mailto:fferrasi@onee.ma)

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

**N° 10 134/PC**

**ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) BRANCHE EAU**

Direction Approvisionnement et Marchés

**Avis d'Appel d'offres Ouvert N°50/DAM/5/2021 à lot unique**  
Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Mise à disposition du personnel d'intérim

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 7.733.847,36 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 77.400,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :Bureau des marchés (DAM), Immeuble G,

Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc,

Tel : (+212) 0537 66 73 05 /06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposé contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mardi 14Décembre 2021 à 09:30 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des enveloppes sera faite en un seul temps. Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Industriels Spécifiques et de Support de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 20.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace entreprise - rubrique Achats)

**N° 10 135/PC**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
SERVICE  
DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT  
ET DE LA LOGISTIQUE  
DE SIDI SLIMANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT n°  
AOSS/8/2021

Le 08 Décembre 2021 à 11h, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement, du

Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes : Fourniture des panneaux de signalisation verticale pour le réseau routier de la DPETL de Sidi Slimane.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement du Transport

et de la Logistique de Sidi Slimane - Boulevard Al Amne - BP 14200 - Sidi Slimane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de CINQ MILLE (5 000,00) DIRHAMS.  
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent dix

neuf mille deux cent dirhams TTC (319 200,00 dhs TTC).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane;  
• soit les déposer contre récé-

pissé dans le bureau précité ;  
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N° 10 136/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale,  
du Préscolaire et des Sports

ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
REGION BÉNI MELLAL KHENIFRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

**AVIS MODIFICATIF DU PROGRAMME PREVISIONNEL EN 2021**

La direction provinciale de Khouribga, relevant de l'académie d'éducation et de formation, région béni Mellal-Khenifra, informe l'ensemble des concurrents que le programme prévisionnel pour l'année budgétaire 2021 à ajouter un appel d'offres ouvert ayant pour objet : « la prestation de restauration collective au profit des établissements scolaires secondaires, collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale de Khouribga en lot unique. » tout en sachant que la date prévu du marché sera le mercredi 08 décembre 2021.

N°10 138/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n° AOSS/7/2021**

Le 08 Décembre 2021 à 10h, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

**Travaux de traitement aux enrobés à froid (EAF) pour l'entretien du réseau routier de la DPETL de Sidi Slimane (Province de Sidi Slimane).**  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane - Boulevard Al Amne - BP 14200 - Sidi Slimane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de CINQ MILLE (5 000,00) DIRHAMS.  
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
**Trois cent dix mille cent cinquante-deux Dirhams (310 152,00) TTC.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane;  
• soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;  
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
Le concurrent doit fournir la copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification des laboratoires de BTP :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
B	5	B5

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N°10 139/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم تازة  
جامعة تازة

**اعلان عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021  
جامعة تازة**

يعن رئيس جامعة تازة انه سيتم تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 ، بمقر الجامعة يومه الاربعاء 15 دجنبر 2021 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا وذلك لفائدة جميع موظفي الجامعة المتسبين الى اطر مساعد تقني من الدرجة الثالثة والذين قضوا ست (6) سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة في درجاتهم الاصلية الى غاية 31 دجنبر من سنة 2021 وذلك حسب الجدول التالي :

الدرجة الاصلية	اطار الترقية	تاريخ اجراء الامتحان	تاريخ اخر اجل لتقديم الطلبات المشاركة	عدد المناصب المتبارى بشأنها
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	2021/12/15	2021/11/15	منصب واحد (01)

تودع طلبات الترشيح لدى مكتب الموارد البشرية بالجامعة داخل الاجال المحددة اعلاه .

N°10 137/PA

ROYAUME DU MAROC  
Le Chef du Gouvernement

**anrt**  
agence nationale de réglementation des télécommunications  
الوكالة الوطنية لتنظيم المواصلات  
0539202711 | 0539202711 | 0539202711 | 0539202711

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/2021**  
(Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises)

Le 08 Décembre 2021 à 14h00 Il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, sise à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad – B.P. 2939 –Rabat 10 100- à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

**Achat de prestations d'intérim pour répondre à des besoins spécifiques**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'A.N.R.T (Division des Achats et de la Logistique), sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 – Rabat 10 100 –, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) et à partir de l'adresse électronique suivante ([www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)).

**Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.**

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée, par an, à la somme de :

- ✓ Estimation du montant minimum en dirhams TTC : Un Million Trente Huit Mille Sept Cent Quatre Vingt Huit Dirhams et Quarante Centimes Toutes Taxes Comprises (1.038.788,40 DH TTC).
- ✓ Estimation du montant maximum en dirhams TTC : Un Million Cinq Cent Soixante Cinq Mille Six Cent Soixante Quatre Dirhams et Trente Centimes Toutes Taxes Comprises (1.565.664,30 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 – Rabat 10 100 – au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;  
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kasada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir en plus de celles justifiant la qualité de la Petite et Moyenne Entreprise sont celles prévues par l'article 6 du règlement.

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad  
B.P.: 2939, Rabat 10.100  
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00  
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62  
[www.anrt.ma](http://www.anrt.ma)



N°146/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
DU PRÉSCOLAIRE  
ET DES SPORTS  
ARREF MARRAKCH -  
SAFI  
DIRECTION D'EL KELAA  
DES SRAGHNA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 23/INV/2021

Le 09/12/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les travaux d'extension des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna répartis en trois lots :

- Lot N°01 : Extension de (3) Trois lycées qualifiants ;
  - Lot N°02 : Extension de (4) Quatre lycées collégiaux ;
  - Lot N°03 : Extension de (4) Quatre écoles primaires.
- Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - Lot N°01 : (40 000,00 DH) Quarante mille dirhams ;
  - Lot N°02 : (40 000,00 DH) Quarante mille dirhams ;
  - Lot N°03 : (30 000,00 DH) Trente mille dirhams.
  - L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :

- Lot N° 01 : (1 840 303,20 DH) Un Million huit Cent quarante Mille trois Cent trois DH, 20 Cts ;
  - Lot N° 02 : (1 820 292,00 DH) Un Million huit Cent vingt Mille deux cent quatre vingt deux DH ;
  - Lot N° 03 : (1 472 042,40 DH) Un Million quatre Cent soixante douze Mille quarante deux DH, 40 Cts.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour :

tratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;

- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les certificats de qualification et de classification demandés sont :

- Secteur : A (Constructions)
  - Qualification : A 2 (Travaux courants en béton armé -maçonnerie pour bâtiment)
  - Classe : 5
- Pour les candidats étrangers, les certificats de qualification et de classification ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 10 142/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT  
, DU TRANSPORT DE LA  
LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU  
D'EL KELAA DES  
SRAGHNA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°30/2021

Le 10/12/2021 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de la signalisation horizontale de la RR206 entre PK 92+000 et PK 109+750

Provinces Elkela des sraghna -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille sept cent (4700.00dh) Dirhams

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : Trois cent douze MILLE huit cent dix Dirhams (312 810.00).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
  - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
  - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 10 143/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA SANTE  
CENTRE HOSPITALIER  
PROVINCIAL  
DE TETOUAN  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
Séance Publique N°  
24/2021

Le 09/12/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

\* Achat de matériels de la buanderie destinés au Centre Hospitalier Provincial de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45.000,00 (Quarante Cinq Mille Dirhams).

Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million

Soixante Huit Mille Dirhams (1 068 000,00DH) (Toutes taxes comprises : TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- La documentation du matériel objet de l'appel d'offre de l'article : N° 1,2 et 3 sont exigés par le dossier d'appel d'offres doit être déposés au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan le : 08/12/2021 à 13 h 00 délai de rigueur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 10 144/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA SANTE  
CENTRE HOSPITALIER  
PROVINCIAL  
DE TETOUAN  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
Séance Publique  
N° 25 / 2021

Le 14/12/2021 à 10 heures, il sera procédé ; dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

\*ACHAT DES ARTICLES DE COUCHAGE DESTINES POUR LES SERVICES DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 (Cinq Mille Dirhams).

Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Onze Mille Cent Dirhams

(611 100,00 DH ) (Toutes taxes comprises : TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - Soit déposer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Les échantillons des articles : N° 1, 2, 3, 4 et 5 sont exigés par le dossier d'appel d'offres doit être déposés au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan le : 13/12/2021 à 13h 00 délai de rigueur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 10 145/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya de la Région Deraa - Tafilalet  
Province D'Errachidia  
Commune Oued Naam

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La présidente du C.T. Oued Naam organise un examen d'aptitude professionnelle au profit du personnel de la commune classés au grade d'adjoints Techniques titulaires 3<sup>grade</sup> échelle 6, justifiant une ancienneté de 6 ans de service effectif jusqu'au 31 décembre 2021, pour l'accès au Grade d'Adjoint Technique 2<sup>grade</sup> échelle 7 dans la limite d'un poste, l'examen aura lieu le samedi 04 décembre 2021 à partir de huit heures au siège de la Commune Oued Naam, Dernier délai du dépôt de candidature est le 25 Novembre 2021 Au service des ressources humaines.

N°10 140/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale,  
de l'Enseignement Précoce et de Sport  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation/Région Marrakech-Safi  
Direction provinciale de Youssoufia  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 34/2021/Y/INV  
Le 10/12/2021 à Quatorze heures (14h), il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 34/2021/Y/INV en Neuf lots séparés concernant:

Lot	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage TTC
1	Suivi Technique tous corps d'Etat des travaux d'aménagement et réhabilitation des lycées qualifiants EL IMAM BOUKHARI à la commune Youssoufia et EL ANDALOUS à la commune EL GANTOUR, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF-MS.	45.600,00 DH (Quarante Cinq Mille Six Cents Dirhams)
2	Suivi Technique tous corps d'Etat des Travaux d'aménagement et réhabilitation de l'Internat du lycée qualifiant technique JABER BEN HAYANE, et de deux salles scientifiques au lycée qualifiant AL ITHAD, à la commune Youssoufia, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF-MS	9.600,00 DH (Neuf Mille Six Cents Dirhams)
3	Suivi Technique tous corps d'Etat des Travaux d'aménagement et réhabilitation de l'Internat du lycée collégial EL BAYROUNI à la commune IGHOUH et de mise à niveau du réseau d'assainissement du lycée collégial ZOUBEIR IBN EL AOJAM à la commune Chemaia, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF-MS	10.800,00 DH (Dix Mille Huit Cents Dirhams)
4	Suivi Technique tous corps d'Etat des Travaux de création et rénovation des terrains de sport au lycée collégial ACHOUROUK, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF MS, à la CT Inane Bouih, province de Youssoufia.	11.400,00 DH (Onze Mille Quatre cents Dirhams)
5	Suivi Technique tous corps d'Etat des Travaux de construction de murs de clôtures et démolition de salles de classe en préfabriqué aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia / AREF MS	6.600,00 DH (Six Mille Six Cents Dirhams)
6	Suivi Technique tous corps d'Etat des Travaux d'aménagement des espaces d'orientation dans Trois lycées collégiaux et Trois lycées qualifiants, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF MS, à la CT Inane Bouih, province de Youssoufia	8.040,00 DH (Huit Mille Quarante Dirhams)
7	Suivi Technique tous corps d'Etat des Travaux d'aménagement et réhabilitation de Dix salles de classe préscolaire, Cinq salles des ressources, Cinq blocs sanitaires et 55 rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite, relevant de la direction provinciale de Youssoufia, AREF Marrakech Safi.	10.920,00 DH (Dix Mille Neuf Cent Vingt Dirhams)
8	Suivi Technique tous corps d'Etat des Travaux d'aménagement et réhabilitation de l'Internat du lycée collégial ACHOUROUK, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF MS, à la CT Inane Bouih, province de Youssoufia.	12.180,00 DH (Douze Mille Cent Quatre-vingt Dirhams)
9	Suivi Technique tous corps d'Etat des Travaux de rénovation des terrains de sport du lycée qualifiant AL ITHAD, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF MS, à la Commune Youssoufia, province de Youssoufia.	8.820,00 DH (Huit Mille Huit Cent Vingt Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité ;
  - Soit les déposer contre récépissé au service précité ;
  - Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 9 et 10 du règlement de la consultation, Notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies légalisées des certificats d'agrément, domaines d'activité : D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages), D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages) et D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages).
- Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation.

N°10 141/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTES  
N° : /942021  
/INDH/PAZ

Le 09 Décembre 2021 à 12 Heures , il sera procédé dans le bureau de monsieur le secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour: ACHAT DES EQUIPEMENTS DESTINES AUX CENTRES DES JEUNES DE TABANT, SIDI YAACOUB, TILOUGUITE ET ANERGUI - PROVINCE D'AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétaire Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Neuf Mille dirhams, 00 Cts (9.000,00 DH).

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent cinquante mille dirhams (450.000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marchés au Secrétaire Général de la Province d'Azilal ;  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés au Secrétaire Général de la Province au plus tard le : 08 Décembre 2021 à 16 heures 30 min

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 10 146/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE, DE  
LA PECHE MARITIME,  
DE DEVELOPPEMENT  
RURAL  
ET DES EAUX ET FORETS  
DIRECTION REGIONALE  
DE L'AGRICULTURE DE  
DAKHLA OUED  
EDDAHAB  
DIVISION DE SUPPORT  
ET FINANCES  
SERVICE DES FINANCES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
n° 13 /2021 /DRADOEDU  
10/12/2021 à 10HEURES

(Marché réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Vendredi 10 Décembre 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres concernant l'Acquisition descitermes souples pour le stockage de l'eau destinée aux éleveurs de la région de Dakhla Oued Eddahab dans le cadre du programme transrégional pour le développement des parcs et la régulation des flux de transhumants dans la Région de Dakhla Oued Eddahab.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab, Av El Walaa, Dakhla, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à (6.000,00 dhs) Six mille dirhams.

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois Cent Vingt Quatre Mille Dirhams toutes taxes comprises (324.000,00 dhTTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés de la Direction régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à produire sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale et les concurrents concernés sont tenus de produire les pièces justificatives prévues par l'article 18 du règlement de consultation.

N° 10 147/PA

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX N°  
09/2021

- SEANCE PUBLIQUE-  
Le Mercredi 08 décembre 2021 à 09h30, il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) sis à 11, Angle Avenue Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix

n°09/2021 en lot unique, ayant pour objet :

«PRESTATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT INSITE ET HORS-SITE DU PROJET DU CENTRE ROUTIER D'EL HAJEB DANS LA COMMUNE D'EL HAJEB»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'AMDL, sis à l'adresse indiquée ci-dessus. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le coût estimatif s'élève à :  
• Un million six cent quarante-sept mille six cents dirhams toutes taxes comprises (1 647600,00 DHS TTC) ;  
Montant de la caution provisoire :

• 40 000 DHS (Quarante mille Dirhams) ;  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Les plis peuvent, au choix des concurrents :  
- Soit être déposés, contre récépissé, dans le bureau du Chef du Département Ressources Humaines et Affaires Générales de l'AMDL ;

- Soit être envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit être remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;

- soit les transmettre par voie électronique via le site web [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de la consultation du présent appel d'offres conformément à l'article 25 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Département Ressources Humaines et Affaires Générales de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, sis à 11, Angle Avenue Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat. Tél : +212 538 009 293, Fax : +212 537 761 668.

N° 10 148/PA

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX N°  
10/2021

- SEANCE PUBLIQUE-  
Le Mercredi 08/12/2021 à 11h, il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) sis à 11, Angle Avenue

Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix

Le Mercredi 08/12/2021 à 14h, il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) sis à 11, Angle Avenue

Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix

Le Mercredi 08/12/2021 à 14h, il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) sis à 11, Angle Avenue

Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°10/2021 en lot unique, ayant pour objet:

«REALISATION DES ESSAIS DE LABORATOIRE POUR LE CONTROLE QUALITE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT INSITE ET HORS-SITE DU PROJET DU CENTRE ROUTIER

D'EL HAJEB DANS LA COMMUNE D'EL HAJEB». Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'AMDL, sis à l'adresse indiquée ci-dessus.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le coût estimatif s'élève à :  
• Un million trois cent trente-neuf mille deux cents dirhams toutes taxes comprises (1 339200,00 DHS TTC) ;

Montant de la caution provisoire :  
• 30 000,00DHS (Trente milleDirhams) ;  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Les plis peuvent, au choix des concurrents :  
- Soit être déposés, contre récépissé, dans le bureau du Chef du Département Ressources Humaines et Affaires Générales de l'AMDL ;

- Soit être envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit être remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;

- soit les transmettre par voie électronique via le site web [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de la consultation du présent appel d'offres conformément à l'article 25 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Département Ressources Humaines et Affaires Générales de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, sis à 11, Angle Avenue Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat. Tél : +212 538 009 293, Fax : +212 537 761 668.

N° 10 149/PA

Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL)  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX N°  
11/2021

- SEANCE PUBLIQUE-  
Le Mercredi 08/12/2021 à 14h, il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) sis à 11, Angle Avenue

Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix

Le Mercredi 08/12/2021 à 14h, il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) sis à 11, Angle Avenue

Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix

Le Mercredi 08/12/2021 à 14h, il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) sis à 11, Angle Avenue Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n°11/2021 en lot unique, ayant pour objet:

«PRESTATIONS DE CONTROLE TOPOGRAPHIQUE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT INSITE ET HORS-SITE DU PROJET DU CENTRE ROUTIER D'EL HAJEB DANS LA COMMUNE D'EL HAJEB»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Département des Ressources Humaines et des Affaires Générales de l'AMDL, sis à l'adresse indiquée ci-dessus.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le coût estimatif s'élève à :  
• Cinq cent soixante-cinq mille deux cents dirhams toutes taxes comprises (565 200,00DHS TTC).

Montant de la caution provisoire :  
• 10 000 DHS (Dix mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 29 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Les plis peuvent, au choix des concurrents :  
- Soit être déposés, contre récépissé, dans le bureau du Chef du Département Ressources Humaines et Affaires Générales de l'AMDL ;

- Soit être envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit être remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;

- soit les transmettre par voie électronique via le site web [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de la consultation du présent appel d'offres conformément à l'article 25 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Département Ressources Humaines et Affaires Générales de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, sis à 11, Angle Avenue Alger et Rue Al Kayraouane, Hassan-Rabat. Tél : +212 538 009 293, Fax : +212 537 761 668.

N° 10 150/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EDUCATION  
NATIONALE,  
DU PRESCOLAIRE ET

DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE  
D'EDUCATION ET DE  
FORMATION  
REGION benî Mellal  
khenifra  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE KHOURIBGA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
N° : 7EXP/2021/  
KHOURIBGA

« Séance publique »  
Le Mercredi 08 décembre 2021 à 10h du matin, il sera procédé au siège de l'académie régionale benî Mellal khenifra, sise à boulevard al Qods benî Mellal, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : « la prestation de restauration collective au profit des établissements scolaires secondaires collégiaux et qualifiants relevant de la direction provinciale de Khouribga en lot unique. »

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 (trente mille dirhams)

• L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
• ESTIMATION MINIMALE : 2 150 400,00 (deux million cent cinquante mille quatre cent dirhams).

• ESTIMATION MAXIMALE : 2 933 660,00 (deux million neuf cent trente trois mille six cent soixante dirhams).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré soit au Service des Affaires administratives et financières de la Direction provinciale de Khouribga boulevard benî Amir Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au plus tard le mardi 07 décembre 2021, à 16h 30min au bureau des marchés, services des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Khouribga sis à l'adresse précitée ;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 12 du règlement de la consultation (RC).

N° 10 151/PA

« BENEFIK TAAMIR »  
S.A.R.L AU  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A  
ASSOCIEE UNIQUE AU  
CAPITAL DE 10 000,00  
DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : Chez  
Business Center  
Network, 7 Résidence  
Rami, Rue Sebta, 2ème  
Etage Bureau 8 -  
Casablanca  
I.F. N° 26096313  
R.C. N° 409867  
TRANSFERT  
DU SIEGE SOCIAL

En date du 16 septembre  
2021, L'Associée unique décide de transférer le siège social de la société du Chez Business Center Network, 7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème Etage Bureau 8 - Casablanca à l'adresse suivante :

LOTISSEMENT MAYSSANE LOT 702, ZONE INDUSTRIELLE OULED SALEH, BOUSKOURA - CASABLANCA  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 04 Novembre 2021 sous le n°799001.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE

N° 10 152/PA

« FRATERIS INVEST »  
S.A.R.L  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU  
CAPITAL DE 10 000,00  
DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : Chez  
Business Center Work, 7  
Résidence Rami, Rue Sebta  
- Etage 2 - Bureau 8 -  
Casablanca  
I.F. N° 26096305  
R.C. N° 409865  
TRANSFERT DU SIEGE  
SOCIAL

En date du 23 septembre  
2021, L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société du Chez Business Center Work, 7 Résidence Rami, Rue Sebta - Etage 2 - Bureau 8 - Casablanca à l'adresse suivante :

LOTISSEMENT MAYSSANE LOT 701, ZONE INDUSTRIELLE OULED SALEH, BOUSKOURA - CASABLANCA  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 28 Octobre 2021 sous le n°798037.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE

N° 10 153/PA

« M2H » S.A.R.L  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU  
CAPITAL DE 120 000,00  
DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : 9 Rue  
Imam Al Haramain -  
Casablanca  
I.F. N° 18804725  
R.C. N° 355523  
TRANSFERT  
DU SIEGE SOCIAL

En date du 23 septembre  
2021, L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société du 9 Rue Imam Al Haramain Casablanca à l'adresse suivante :

LOTISSEMENT MAYSSANE LOT 702, ZONE INDUSTRIELLE OULED SALEH, BOUSKOURA -

CASABLANCA  
REFONTE ET MISE A  
JOUR DES STATUTS  
L'Assemblée générale décide de refondre et mettre à jour les statuts de la société en y incluant toutes les modifications statutaires intervenues à ce jour.  
RENOUVELLEMENT DU  
MANDAT DU GERANT  
L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat du gérant Monsieur Hicham LAHBABI et ce pour une durée d'une année.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 04 Novembre 2021 sous le n°799000.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE

N° 10 154/PA

« PHARCO STERI SERVICES PSS » S.A.R.L AU  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU  
CAPITAL DE 100 000,00  
DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : LOT 1337  
ZONE INDUSTRIELLE  
OULED SALEH - HAY  
HASSANI -  
CASABLANCA  
CONSTITUTION  
DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/04/2021, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :  
DÉNOMINATION : PHARCO STERI SERVICES PSS  
OBJET : La société a pour objet au Maroc et à l'étranger :

- Stérilisation des dispositifs médicaux à l'oxyde d'éthylène ou à la vapeur;
- Fabrication, emballage, stérilisation et distribution de dispositifs médicaux ;
- Fabrication, emballage, stérilisation et distribution de dispositifs de diagnostic in vitro.

Plus généralement, toutes opérations de tous ordres et quelconques se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou susceptibles d'en favoriser de réalisation.  
SIEGE SOCIAL : Le siège social est CHEZ LA SOCIETE MEDISUT - Lot N°1337 ZONE INDUSTRIELLE OULED SALEH - HAY HASSANI - CASABLANCA  
CAPITAL SOCIAL : L'associée unique effectue l'apport en numéraire, à savoir :

PHARCOMEDIC SARL  
100.000,00 DHS  
Soit au total la somme de cent mille dirhams  
100.000,00 DHS  
DUREE : 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au Registre du Commerce.  
ANNEE SOCIALE : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.  
GERANCE : sont nommés comme co-gérants de la société, et ce pour une durée illimitée :

Monsieur Hassan ZIYAT,  
Monsieur Abdellatif ZIYAT  
et Monsieur Hicham ZIYAT  
BENEFICIAIRES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel

après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04 Novembre 2021 sous le n°798948.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE

N° 10 155/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
REGION GUELMIM  
OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ASSA ZAG  
DIRECTION  
DES SERVICES  
SERVICES DES AFFAIRES  
FINANCIERES ET  
MARCHÉ  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°34/2021BP

Le: 09/12/2021 à 11 h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Acquisition de matériels de réparations appareils informatiques et téléphone au profit de la Coopérative Sidi Yafine à Assa Province Assa Zag.  
Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams 00 Cts (5 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent soixante-dix-neuf mille trois cent vingt-cinq DHS 60 Cts TTC (179 325,60Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 10 156/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ASSA ZAG  
SAAFMB  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°35/2021/BP

Le 09/12/2021 à 11 h 30 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Equipement d'un salon de coiffure et esthétique au profit de la Coopérative Artisanale TOUMANNA  
Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille DHS 00 Cts(5 000,00 Dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent quatre-vingt-trois mille quatre cent six DHS 80 Cts TTC (183 406,80Dh TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04-09-2014

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 10 157/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse et de la Culture et de la Communication  
Département de la Communication  
Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°05/2021

Le 08/12/ 2021 à 10 H 00 mn, Il sera procédé, dans la salle des réunions de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma sis avenue Allal al Fassi cité Al Irfane, Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : « Acquisition de matériel informatique pour le compte de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du

Cinéma en lot unique ». Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma, Secrétariat Générale, sis avenue Allal al Fassi cité Al Irfane, Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : Vingt Mille Dirhams 20 000,00 dhs

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Un million quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt Dirhams et zéro centime 1 091 520,00 dhs TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
a - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du Secrétariat Générale à l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma, sis avenue Allal al Fassi cité Al Irfane, Rabat

b - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;  
c - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

d-soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

Les prospectus devront être déposés au plus tard le 07/12/2021 à 16h 00mn

N° 10 158/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère  
de l'Équipement,  
et de l'Eau  
DIRECTION GENERALE  
DE LA METEOROLOGIE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT

N° 37/2021/DGM  
Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale

Le 10/12/2021 à 10 h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction de la Météorologie Nationale en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 37/2021/DGM, pour la maintenance du système

informatique intégré de gestion du patrimoine mobilier et immobilier de la Direction Générale de la Météorologie (Diverses préfectures).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 dhs (Quinze mille dirhams).

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 190 200,00 Dirhams (Cent quatre vingt dix mille deux cent dirhams TTC).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction de la Météorologie Nationale en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Il est prévu une visite des lieux selon le calendrier suivant :

Le 29/11/2021 à 10 h00mn à la Direction Générale de la Météorologie à Casablanca

Le 29/11/2021 à 11 h00mn à la division des Affaires Techniques et de l'Équipement à Casablanca

Le 29/11/2021 à 12 h00mn à la Direction Régionale de la Météorologie centre ouest à Casablanca

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 10 159/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG

AVIS RECTIFICATIF

Le Président du Conseil provincial de la Province d'Assa-Zag porte à la connaissance du public que les appels d'offre n°: 32 et 33/2021/BP, publié au journal Libération n°9452 en date du 29/10/2021 est rectifié comme suit:

Il faut bien lire :  
• La Date d'ouverture est le 30/11/2021 au lieu de : 22/11/2021 à même heure

N° 10 160/PA

# Sport

Ultime manche des éliminatoires du Mondial 2022

## En jouant la Guinée, le Onze national vise le carton plein



Programmée initialement à l'Ensemble sportif Moulay Abdellah de Rabat, la rencontre devant opposer, ce soir à partir de 20 heures, le Onze national à son homologue guinéen, comptant pour la sixième journée, groupe I, des éliminatoires, zone Afrique, du Mondial FIFA-Qatar 2022, a été décalée au Complexe Mohammed V de Casablanca.

La décision de changement de stade a été prise en commun accord entre les Fédérations marocaine et guinéenne, rapporte un communi-

qué de la FRMF.

A Rabat ou à Casablanca, l'EN aspire à boucler ces éliminatoires sur un sans-faute et ce après avoir remporté les cinq premiers matches disputés tous à la maison. Face à la Guinée, sélection beaucoup plus huppée et aguerrie que les autres adversaires rencontrés au cours de cette campagne qualificative, l'équipe nationale tentera de saisir cette confrontation pour peaufiner les réglages, du moment où cette opposition devront constituer l'avant-dernier test avant la CAN camerounaise qui débutera en

janvier prochain.

Partant de là, il est fort possible que le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, apporte des retouches et procède à quelques changements au sein de l'effectif en vue de voir pratiquement à l'œuvre l'ensemble des internationaux convoqués pour ces deux dates FIFA du mois de novembre.

Pour le coach bosnien, il faut toujours garder à l'esprit qu'il s'agit bel et bien d'un match officiel et qu'il y a des points à glaner en vue de rester aux avant-postes du classement sur la scène africaine. Après avoir inscrit 17 buts en cinq sorties, la sélection marocaine abordera ce match avec la ferme intention, comme précitée, d'aligner une sixième victoire et c'est ce qu'avait fait savoir Vahid Halilhodzic au terme du match contre le Soudan, remporté vendredi, sur le score convaincant de 3 à 0.

Pour rappel, lors de ces élimina-

toires, l'EN a pu totaliser jusqu'ici 15 unités, scellant le sort de ce groupe dès la quatrième journée pour se qualifier au match barrage prévu en mars prochain, ultime tour, devant se jouer en aller et retour. Le vainqueur de cette double confrontation décrochera le sésame de la Coupe du monde. Si l'EN parvient à franchir ce cap, le football marocain aura l'honneur d'être présent pour la sixième fois aux phases finales d'un Mondial après les participations au Mexique en 1970 et

1986, aux Etats-Unis en 1994, en France en 1998 et en Russie en 2018.

Mais bien avant la Coupe du monde, il y a une autre échéance, la CAN, que l'équipe nationale est tenue de réussir, ou du moins aller jusqu'au dernier carré du tournoi, ce qui incombe à Vahid Halilhodzic. Lors de cette 22ème Coupe d'Afrique des nations, le Maroc sera tête de série du groupe C et aura à croiser le fer avec le Ghana, les Comores et le Gabon.

Mohamed Bouarab

### Maroc-Brésil à Laâyoune

La sélection marocaine de futsal disputera ce mardi et demain mercredi deux matches amicaux contre le Brésil. Ces rencontres auront lieu à la salle Al Hizam à Laâyoune à partir de 17h00.

Les deux sélections s'étaient déjà rencontrées en quart de finale du Mondial organisé en septembre dernier en Lituanie. La Selecao s'était difficilement imposée par 1 à 0.

### Epreuve singapourienne pour l'EN A'

L'équipe nationale A' affrontera aujourd'hui à Dubaï à titre amical la sélection de Singapour. Il s'agit du deuxième match test de l'EN après la rencontre à Manama face au Bahreïn.

Ces deux rencontres entrent dans le cadre de la préparation de l'EN pour la Coupe arabe des nations qui débutera la fin de ce mois au Qatar. Lors de ce tournoi, placé sous l'égide de la FIFA, les poullains de Lhoucine Ammouta auront à jouer les équipes nationales de Palestine, de Jordanie et d'Arabie Saoudite.

### Open international de Dakar de judo

## Troisième place pour le Maroc

Le Maroc a remporté, dimanche, deux médailles de bronze lors de la deuxième journée de l'Open international de judo organisé les 13 et 14 novembre à Dakar, finissant la compétition à la troisième place du classement général.

Les deux médailles ont été remportées par Sofia Belattar qui a battu la Sénégalaise Diatta Yacine dans la catégorie des moins 70 kg, et Hamza Al-Abdlaoui qui a disposé du Congolais O. Gambi (-90 kg).

Les judokas marocains avaient décroché samedi deux médailles d'or et deux de bronze. Les deux médailles d'or ont été remportées par Hassan Doukkali (-73kg) qui s'est défait du Sénégalais Saliou Ndiaye et par Aziza Chakir (-48kg), qui a pris le dessus sur l'Ivoirienne Diarrassouba Maïmouna.

Pour leur part, Lamiae Eddinari (-57kg) et Zakaria Lamaalem (-60kg) ont décroché le bronze, en disposant respectivement de la

Kényane Mailu Tabitha et du Sénégalais Keita A l'issue de cette 2ème journée, le Maroc occupe la troisième place du classement général derrière la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Un total de 17 pays, dont l'Angleterre et l'Irlande, ont pris part à l'Open international de judo de Dakar qui s'est déroulé au stade Marius Ndiaye.

Ce tournoi entre dans le cadre des compétitions qualificatives pour les Jeux olympiques de 2024.

Dirigée par Khaled Kahlawi, membre du bureau directeur et responsable des sélections nationales, l'équipe du Maroc composée de Aziza Chakir (48 kg), Lamiae Eddinari (57 kg), Sophia Belattar (70 kg), Zakaria Elmaalem (60 kg), Hassan Doukkali (73 kg), et Hamza Al-Abdlaoui (90 kg).

Les judokas marocains étaient encadrés par les entraîneurs Hanan Karumi et Ayoub Suhaïta.

## L'Espagne et la Serbie au Qatar

L'Espagne a difficilement obtenu dimanche son billet pour la Coupe du monde 2022 au Qatar, en battant la Suède (1-0), alors que le Portugal a laissé échapper sa qualification à la dernière minute, en s'inclinant face à la Serbie (1-2), et devra passer par les barrages en mars.

Les Portugais avaient pourtant bien entamé les débats à Lisbonne, par un but de Renato Sanches dès la 2e minute, mais Dusan Tadic a égalisé une demi-heure plus tard (33e), sur une frappe contrée par Danilo qui a surpris Rui Patricio, parti de l'autre côté.

Un nul suffisait à Cristiano Ronaldo et ses coéquipiers pour décrocher leur visa pour le Qatar et ils semblaient se diriger vers ce résultat quand Alex Mitrovic a donné l'avantage à la Serbie à la 90e minute, synonyme de qualification in extremis et donc d'exploit.

Pendant ce temps-là, à Séville, les hommes de Luis Enrique ont dû se mon-

trer très patients contre des Suédois solides et bien organisés, qui n'avaient qu'un point de retard sur eux dans le groupe B et joueront donc les barrages, après avoir multiplié les occasions d'ouvrir le score.

Zlatan Ibrahimovic, de retour dans l'effectif, a fait son entrée à la 73e minute, alors que le score était de 0-0, mais ce sont les Espagnols qui ont enfin marqué, à la 86e minute, par Alvaro Morata, suite à un superbe tir d'Olmo détourné sur la barre transversale par le gardien suédois.

Dans le groupe H, la Russie a perdu à Split, le match (1-0) et sa place de leader. Elle jouera donc les barrages alors que les vice-champions du monde croates peuvent déjà préparer leurs valises pour le Qatar.

Dans le groupe J, l'Allemagne, déjà qualifiée, s'est proménée en Arménie (4-1) et la Macédoine du Nord, victorieuse de l'Islande (3-1) à Skopje, jouera les barrages car elle a conservé son point d'avance sur la Roumanie qui s'est logiquement imposée au Liechtenstein (2-0).

# Des stades sans public pour un pays sans Covid

## Serait-ce l'unique rapport de cause à effet ?

*Il y va de la qualité du jeu, du manque à gagner des clubs et des liens sociaux qui en prennent un sacré coup*

**A**u grand dam des supporters, le retour du public dans les stades n'est toujours pas d'actualité. Privés de tribunes depuis mars 2020, leur absence se fait ressentir à tous les échelons, des recettes des clubs au rendement des joueurs, en passant par les droits télévisuels et les contrats de sponsoring. Sans eux, c'est toute une partie du spectacle qui s'est évaporée et pour certains d'entre eux, c'est un rendez-vous social de tous les week-ends, fait de grands moments de partage, de joie et de convivialité, qui a soudainement disparu.

### Pas de finale de Coupe du Trône à huis clos

En septembre dernier, un communiqué de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) annonçait la mise en place d'un nouveau protocole sanitaire pour préparer le retour imminent des supporters dans les stades de football de manière progressive. Mais la situation épidémique avait tellement inquiété en plus haut lieu au sein du gouvernement que les responsables avaient fini par balayer l'idée d'un revers de main.

Si aucune date n'est pour l'instant fixée, nous savons d'ores et déjà que les supporters vont devoir prendre leur mal en patience avant de pouvoir retrouver les tribunes et chanter de nouveau à pleins poumons. «La situation sanitaire s'améliore nettement dans notre pays, mais nous devons encore être patients», a souligné le président de la FRMF, Faouzi Lekjaa au micro de Radio Mars. Une grande frustration pour tous les passionnés de football qui peuvent toutefois avoir de bonnes raisons d'espérer puisque, selon Faouzi Lekjaa, la finale de la Coupe du Trône qui opposera l'AS FAR au MAT ne se jouera pas à huis clos. «Pas question d'imaginer une finale de Coupe en l'absence de supporters», a-t-il tranché. «Si nous n'avons pas encore programmé ce match, c'est parce que nous sommes dans l'obligation d'attendre la levée des restrictions sur les stades par les autorités concernées», a-t-il précisé, faisant allusion au fait que le dossier n'est pas du ressort de la Fédération, mais plutôt des ministères de l'Intérieur et de la Santé qui se montrent encore hésitants.

Même si nous ne sommes pas à l'abri d'une mauvaise surprise liée à l'évolution de l'épidémie dans notre pays, les déclarations du président de la FRMF faisant état de la condition sine qua non de tenue de la finale nous donnent une raison d'être relativement optimistes. En attendant, les bouillants stades de Casablanca et Rabat ou encore ceux de Tanger et Fès, entre autres, n'attendent qu'une chose: s'enflammer à nouveau.

### Un public qui s'impatiente

Sur les réseaux sociaux, les voix réclamant la réouverture des stades se sont multipliées au lendemain de l'annonce de toute une série de mesures visant à alléger les restrictions liées à la pandémie de Covid-19, dont la levée du couvre-feu nocturne sur tout le territoire national ou encore l'obligation de présenter le pass vaccinal pour pouvoir accéder à différents espaces fermés, tout en maintenant la fermeture des lieux abritant les grands rassemblements ou ceux enregistrant une grande affluence.

Si cette récente réouverture de nombreux espaces fermés attise le désir de retrouver les gradins, elle pousse également de nombreux passionnés du ballon rond à pointer du doigt l'incohérence de cette décision qui échappe à toute logique épidémiologique. «Comment peut-on permettre aux gens de s'entasser dans une salle fermée et quasi remplie, alors que l'on ne songe même pas à un retour, au moins partiel et progressif, des fans de football dans les tribunes ?», s'est demandé Mouhssine Dahmani, supporter du Raja de Casablanca passionné depuis son plus jeune âge. «Si on avait vraiment la volonté de trouver un moyen permettant aux supporters de retrouver les gradins, les solutions ne manquent sans doute pas, a-t-il indiqué, avant de nous énumérer une panoplie de procédés qu'il pense être des solutions réalistes. «On pourrait simplement, comme c'est le cas dans de nombreux pays, obliger les clubs à assurer l'application de stricts protocoles sanitaires et plier les supporters à des conditions précises, comme le principe de jauge proportionnelle adopté notamment en Tunisie et en Egypte, a-t-il précisé. «Je ne comprends pas

pourquoi les autorités estiment que le fait de permettre à 5.000 spectateurs d'être présents, soit 7% de la capacité totale du Complexe Mohammed V, un espace à ciel ouvert où la transmission du virus reste très rare, serait plus dangereux», a-t-il ajouté. Le professeur Eric Caumes, chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, est du même avis que ce Rajaoui de 32 ans. Interrogé sur BFMTV, il a tenu à affirmer que «dorsque les spectateurs se contaminent, cela se passe surtout dans les bistrotts et les cafés à proximité des stades mais très rarement dans les enceintes sportives à ciel ouvert».

Ayoub Kanoun, supporter connu dans les milieux wydadis, estime, quant à lui, que le fait de «permettre aux gens d'accéder aux stades en présentant un pass vaccinal incitera de nombreux jeunes, encore réticents à se faire vacciner, à franchir le pas». Ce jeune père de famille ne manque pas de citer de nombreux exemples comme celui de la France qui, dit-il, «a été l'un des premiers pays en Europe à avoir permis l'organisation de matchs en présence du public, en respectant une jauge liée à la capacité des stades et avec l'obligation de présenter un pass vaccinal». «En septembre, le Tour de France avait également eu lieu dans le respect de conditions sanitaires strictes, mais avec du public sur le bord des routes. Même chose pour Roland-Garros. Dans les salles fermées, qui posent plus de difficultés, les spectateurs ont aussi été autorisés à revenir, que ce soit pour des matchs de basket ou de handball», assure-t-il. Et d'ajouter : «Même constat en Angleterre, où les supporters devaient se soumettre à une prise de température avant d'accéder au stade, porter un masque en permanence et s'asseoir à distance les uns des autres. Aujourd'hui, avec le pass vaccinal, même cette histoire de distanciation est déjà derrière eux, comme on peut le constater chaque semaine lors des matchs de Premier League», explique-t-il, avant de rappeler que «même aux États-Unis, le pays le plus touché par la pandémie au monde, les équipes de football américain et de basket ont été autorisées à accueillir du public avec des jauges représentant 40 à 50% de la capacité totale des stades et des salles».

### Des liens sociaux rompus

Après avoir perdu leurs habitudes au stade et avec la rupture de leurs liens sociaux, une grande partie des supporters éprouve une profonde frustration. Selon le sociologue Nicolas Hourcade, professeur de sciences sociales à l'École centrale de Lyon, spécialiste des supporters, «pour ceux qui allaient au stade, c'est un changement radical de la consommation du sport. Cela engendre une frustration très forte parce qu'aller au stade c'est avoir un lien avec le club, avec les gens qui nous accompagnent, mais aussi avec ceux qu'on retrouve d'habitude dans les tribunes». «Aller au stade, c'est trouver une ambiance, de la convivialité mais également un exutoire pour se débarrasser du stress de toute une semaine. Le fait d'être privé de cette pratique sur une très longue durée, certains le vivent assez mal. Il existe une sorte de sevrage», estime-t-il dans une enquête réalisée par quatre journalistes français.

Membre du groupe de supporters wydadis «Ultras Winners», Yassine El Belghiti nous raconte que lors des rencontres, désormais très rares, avec les autres membres du groupe, il ressent une profonde déprime chez ses compagnons. «Avant, on se rencontrait plus souvent, notamment avant et après les matchs. Mais aujourd'hui, nous avons perdu tout lien social», témoigne-t-il, avant de rappeler que les stades font partie «des derniers endroits qui brassent les populations». «J'ai toujours eu une passion pour les foules, la ferveur, les gens passionnés, exaltés, et aussi pour les rassemblements derrière une même cause», tient-il à faire savoir en riant, un peu fier. Et d'ajouter : «Dans les tribunes, il y a du savoir, de la culture, des traditions, de l'amour et de la joie». «Il suffit d'y passer cinq minutes pour s'en rendre compte», affirme ce membre de l'Ultras Winners. Pour rien au monde, il ne renoncera à ces moments partagés avec ses potes des tribunes Nord du stade Mohammed V. Surtout quand il s'agit de battre le rival local, le Raja de Casablanca. «En 2006, on jouait le Raja, il ne fallait absolument pas perdre le match pour remporter le titre de champion et on marque le but d'égalisation à la dernière minute, la fameuse réalisation de Hicham Louissi, «Tsunami» comme

aiment l'appeler les supporters wydadis», raconte-t-il. Et de poursuivre : «Jamais je n'oublierai cette explosion du sentiment de soulagement, mêlée de joie et d'excitation qui faisait tanguer le stade entier. Rien dans la vie ne peut te procurer ces mêmes vibrations». «Aujourd'hui même si je ne suis pas satisfait de la façon dont le football est géré, ce sont ces moments-là qui font que je suis incapable de lui tourner le dos», conclut-il.

De son côté, Tarik Boukdir, un autre fervent supporter du Raja de Casablanca, nous confie que son premier match, il l'a vécu avec son père au stade Mohammed V au début des années 90. «C'était incroyable. Une sensation que je ne peux pas décrire. Tu rentres dans un truc énorme, qui vibre de partout. C'était dingue pour moi qui n'avais jamais fréquenté de stade de football, se remémore-t-il. «C'était le début d'une grande histoire d'amour, je voulais tout le temps y retourner. Depuis, entre le Raja et moi, c'est irréaliste. Il y a la ferveur, les épopées africaines, des jours heureux et d'autres moins», ajoute-t-il. «Et puis, un match est un véritable spectacle, autant en tribune que sur le terrain. Les chants, les lumières, les drapeaux... et la communion unique entre le public et les joueurs. Il s'agit, pour moi, d'un grand lien, à la fois social et sportif, qui m'unit aux joueurs mais également au reste du public», assure ce supporter rajaoui qui reconnaît que même au niveau de la télévision, il est difficile de suivre un match qui se joue à huis clos. «Quand les supporters sont dans les tribunes, même si le niveau technique du match est médiocre, l'ambiance des gradins compense largement cette lacune et retient l'attention. Aujourd'hui, ce n'est plus pareil», conclut-il.

Pourtant, la joie du public, qu'il soit derrière sa télé ou dans les tribunes, égale souvent, voire dépasse, celle des joueurs eux-mêmes en cas de victoire. Et lorsque c'est la défaite qui est au rendez-vous, l'intensité de la déception est tout aussi profonde.

Les tribunes offrent aux supporters des frissons, certes, mais avant tout, elles leur fournissent l'occasion de partager des moments de joie et d'angoisse avec leurs amis, leur famille, ou leur communauté. De même qu'elles créent des souvenirs collectifs et consolident ainsi la cohésion de la communauté, en donnant



un ancrage dans le temps et dans l'espace. Bref, elles créent des liens sociaux.

Selon différentes enquêtes conduites dans le cadre du projet FREE (Football Research in an Enlarged Europe), 61% des citoyens européens interrogés par ledit projet dans neuf pays considèrent que le football unit les Européens. Soit autant que pour les arts et la culture, et très loin devant les institutions européennes ou la monnaie unique, voire même la démocratie.

Si la situation actuelle contraint l'ensemble des amoureux du ballon rond à se contenter de la diffusion télévisée pour suivre leurs équipes favorites, ils sont nombreux à partager l'avis de Tarik Boukadir et à estimer que là aussi l'expérience n'est plus la même qu'avant. «Quand j'étais plus jeune, je ne ratais aucun match de l'AS FAR au stade Moulay Abdellah de Rabat. Mais depuis quelques années, j'avais pris l'habitude de suivre les rencontres de mon équipe à la télé. J'ai toujours été un grand passionné de ballon rond, mais depuis quelques mois j'ai énormément de mal à suivre les rencontres. Je ne prends plus autant de plaisir qu'avant et ça, je pense que c'est à cause de cette absence des supporters dans les tribunes», regrette Jamal. Z., un retraité de 64 ans, avant de préciser : «J'ai même pris la décision de ne plus suivre de match de foot avant le retour du public aux stades», lance-t-il avec l'air espiègle d'un enfant ayant bravé un interdit. Il tient également à souligner que «le football est l'une des rares formes d'expression culturelle ou sportive qui réussit à établir de la complicité et de la convivialité à travers les âges». «Contrairement à la musique, dont chaque nouvelle génération se saisit de son propre style pour se distinguer des plus anciens, le football reste un domaine où l'initiation par le père reste la norme», dit-il. «Et quand l'incompréhension entre les générations prend le dessus, quand les mots commencent à manquer, le football demeure un sujet qui permet échanges vifs et controversés, mais toujours dans une ambiance bon enfant», conclut-il.

Si les supporters sont unanimes sur le fait que l'absence du public se fait ressentir même à la télévision, le sociologue Nicolas Hourcade estime qu'il s'agit d'une situation facilement explicable. «Ces dernières années, le football renvoyait une image de ferveur. On voyait des vidéos de chants, de tifos, d'ambiances qui tournaient partout sur les réseaux sociaux. Et cela fait désormais partie du football. Alors que lorsque l'on est devant sa télé et qu'on n'entend que le sifflet de l'arbitre et les consignes des coaches, on ne se reconnaît plus dans l'expérience que l'on vivait avant», avance-t-il.

Mediapro, ancien diffuseur du championnat de France (Ligue 1), avait également soulevé ce point et avait refusé de payer les droits TV, en estimant que l'offre actuelle avec des stades vides ne correspondait pas à ce qui a été convenu lors de la signature du contrat avec les ayants droit. Une énième preuve que la présence du public est essentielle et indispensable pour le spectacle, surtout quand il s'agit du sport le plus populaire et le plus pratiqué dans le monde, le football.

### Faute de moyens humains et financiers...

Si les supporters sont tellement chauds à l'idée de reconquérir les tribunes pour soutenir leurs équipes, ces dernières ne semblent pas partager les mêmes préoccupations. Il y a quelques semaines, le président de la FRMF avait invité les clubs de la Botola Pro à prendre toutes les mesures nécessaires d'un point de vue logistique pour préparer le processus de retour des supporters dans les stades. Il avait également exhorté les présidents des clubs à sensibiliser leurs supporters sur la nécessité de la vaccination et sur l'obligation de se faire vacciner dans les plus brefs délais dans l'espoir de retrouver le chemin des gradins. Une commission constituée de membres du Comité scientifique et des autorités publiques avait par la suite effectué plusieurs visites dans différents stades pour évaluer la situation et a pu constater que les

clubs n'ont vraisemblablement rien accompli pour instaurer les mesures réclamées par les autorités, lesquelles doivent être mises en place préalablement au retour des supporters. «Les clubs n'ont tout simplement pas les moyens humains, ni financiers pour appliquer pareil protocole sanitaire», nous explique une source au sein du bureau dirigeant de la Jeunesse sportive de Soualem. «Sans la contribution directe de la FRMF et des autorités compétentes, je ne vois pas comment les clubs marocains réussiront à mettre en place les mesures réclamées», ajoute notre source, avant de préciser que «tous ces mois passés avec des tribunes vides ont permis aux dirigeants des clubs, confrontés à un manque à gagner important, de comprendre exactement ce que recouvre l'expression "12ème homme", du moins sur le plan financier». «Il est donc certain que la volonté ne manque pas mais la situation économique des clubs marocains ne leur permet pas de respecter un tel engagement», affirme notre interlocuteur. «Tout le monde sait que l'ambiance des tribunes est capable d'influer l'impression qu'on peut avoir sur une rencontre, de donner vie à un match médiocre et d'inciter les joueurs à davantage d'engagement. Mais aujourd'hui, on s'est également rendu compte de la réelle contribution du public sur le plan financier», conclut-il.

En effet, l'absence des supporters a coûté aux deux clubs phares de Casablanca, le Wydad et le Raja, entre 10 et 12 millions de dirhams en termes de manque à gagner sur la billetterie. Sans parler du désistement de certains sponsors découragés et démotivés par l'absence du public.

### Un impact direct sur le rendement des joueurs...

Mais depuis le départ des supporters des stades de football et après tant de matchs dans des tribunes tristement vides, il n'y a pas que la rupture des liens sociaux, le côté spectacle, ou encore l'aspect financier qui préoccupent. Une autre question intéressante

revient régulièrement. Celle des répercussions directes de cette absence sur le rendement sportif des équipes. Les joueurs ont-ils été impactés par l'absence de leurs supporters? Y a-t-il eu des changements au niveau de leur engagement physique et psychologique? C'est ce que pense le sociologue Nicolas Hourcade. «Il y a eu beaucoup de témoignages de joueurs, tous sports confondus, sur le fait que c'était très étrange de jouer sans supporters. Il n'y a plus de lien avec le public et c'est donc plus dur de trouver de la motivation avant les rencontres», explique-t-il.

Lors d'une conversation que nous avons eue avec Jawad Issen, ancien joueur du Raja et du Wydad, ce dernier nous a confirmé que plusieurs joueurs sont impactés par l'absence du public. «Il faut souligner qu'il y a des joueurs qui ont la force de s'auto motiver et d'autres qui ont besoin de se nourrir de l'ambiance des tribunes», explique-t-il. Et de préciser : «Sur une grande partie des matchs de la saison actuelle, on voit bien que certaines équipes n'y sont pas du tout parce que les tribunes sont vides. Ceci n'incite pas les acteurs sur le terrain à s'impliquer à 100% dans les rencontres».

Il y a quelques mois, le capitaine du Raja, Mouhcine Metouali s'était également exprimé à ce sujet, à l'occasion de la défaite de son équipe face au Zamalek d'Égypte, en Ligue des champions et avait regretté l'absence du public rajaoui. «Les supporters du Raja, ça te pousse à être meilleur sur le terrain. S'ils étaient là, on aurait certainement fait un match meilleur et la situation aurait été largement différente. Sans supporters c'est pas facile du tout», avait-il déclaré.

Si l'impact de l'absence des supporters est donc palpable chez les joueurs, il est, par contre, difficile d'établir si elle a pu influencer sur la saison d'une manière ou d'une autre. Des chercheurs allemands de l'Université de Cologne ont pourtant tenté d'évaluer cet impact. Dans une étude publiée dans la revue scientifique anglophone Plos One, ils ont constaté que les conséquences de l'absence des supporters étaient moins importantes

que ce que l'on pourrait croire. Ils ont, en effet, comparé plus de 1.000 matchs joués sans supporters avec 35.000 autres ayant accueilli du public, dans six pays et dix ligues différentes.

«Sur les 10 dernières saisons, avec du public, les équipes jouant à domicile ont gagné 45% des matchs, les équipes jouant à l'extérieur 28%, et les 27% restants représentaient des matchs nuls», explique Fabian Wunderlich, l'un des auteurs de l'étude. Et de poursuivre: «Pendant la pandémie, les équipes à domicile ont gagné 43% des matchs, celles jouant à l'extérieur 32%, et il y a eu match nul dans 25% des cas». Les chercheurs ont conclu que la baisse était trop faible pour être considérée comme fiable statistiquement et que le hasard a pu jouer un rôle. «Il est impossible d'affirmer de façon certaine que l'absence du public ait joué un rôle», ont-ils souligné.

Les chercheurs allemands ont également mis en lumière d'autres points essentiels dans cette étude. Ils ont notamment constaté une baisse du nombre de tirs et de tirs cadrés chez les équipes jouant à domicile. Ce qui laisse croire qu'en l'absence de leurs supporters, les joueurs semblent donc beaucoup moins tentés par l'idée de tirer au but.

### ...et les arbitres ?

Toujours selon la même étude, les décisions et les choix des joueurs ne sont pas les seuls à être impactés par l'absence du public. Les chercheurs ont constaté que lors des matchs avec du public, les équipes à domicile ont reçu moins de sanctions disciplinaires que les équipes évoluant à l'extérieur. Cela peut s'expliquer par la réaction du public qui peut être perçue comme indicatrice de la gravité des fautes et peut influencer les arbitres, sans que ces derniers ne s'en rendent compte. «Avec le départ des supporters, les équipes jouant à l'extérieur ont, par ailleurs, été moins sanctionnées avec moins de fautes sifflées à leur rencontre, moins de cartons jaunes et moins de cartons rouges aussi», conclut ladite étude.

Mehdi Ouassat

C'est le pire métier

## A Istanbul, deux cents kilos à même le dos

La ruelle est plongée dans le noir. Un camion stationne, la remorque pleine d'énormes ballots de tissus. Six hommes patientent en file indienne, dont Bayram Yıldız, prêt à charger sur son dos un paquet que trois hommes peinent à soulever.

Bayram, 1m85 pour 105 kilos, est un "hamal", un porteur. Dans ce quartier de grossistes situé à deux rues du Grand bazar d'Istanbul, ils sont plusieurs centaines, dès l'aube, à charger et décharger des camions et grimper dans d'étroites cages d'escaliers, le dos parfois courbé sous plus de 100 kilos de marchandises.

"Je suis mi-Hercule mi-Rambo", sourit Bayram, 40 ans, qui affirme porter jusqu'à 200 kilos. Le père de famille, qui perpétue ce métier ancestral depuis vingt ans, dit gagner "200, 300 livres" par jour (entre 18 et 27 euros), parfois plus.

Derrière lui, un homme avance au ralenti. De profil, seules ses jambes sont visibles. Son visage, son ventre et ses bras ont disparu sous l'énorme ballot blanc qu'il transporte.

"C'est le pire métier, mais il n'y a rien d'autre", lâche Osman, porteur depuis trente-cinq ans.

Dans le quartier, où se vendent vêtements, tissus ou rideaux en gros, tout ou presque se transporte à dos d'homme. Des diables à roulettes sont visibles çà et là, mais ils sont peu pratiques pour monter dans les étages, font valoir les porteurs.

Pour répartir le poids des charges et les stabiliser, ils enfilent des selles de portage à bretelles faites de paille, de cuir et de tissus, semblables à celles utilisées par les porteurs de l'Empire ottoman.

A l'époque, beaucoup étaient Arméniens. Aujourd'hui, le métier - souvent transmis de père en fils - est tenu par des hommes majoritairement kurdes, originaires des provinces de Malatya et Adiyaman, situées dans le sud-est de la Turquie.

"Les [porteurs] de Malatya et Adiyaman ont su créer une confiance" avec les commerçants "à une époque où il n'y avait pas de téléphones portables" et où tout reposait sur l'oral et la bouche-à-oreille, explique l'historien Necdet Sakaoglu.

Selon lui, c'est au début du 19<sup>e</sup> siècle, sous le sultan réformiste Mahmoud II (1808-1839), qu'Istanbul - alors Constantinople - a compté le plus

grand nombre de porteurs.

Mais aujourd'hui encore, dans ces ruelles grouillantes de la vieille ville où les ascenseurs sont rares, "les porteurs sont une nécessité", juge-t-il.

La plupart des porteurs travaillent en escouades, sous l'autorité d'un chef. C'est lui qui assure la coordination avec les commerçants et distribue la paie à la fin de la journée. Chaque escouade contrôle un micro-quartier.

"Si j'essaie d'y aller, ils ne me laisseront pas. C'est leur quartier", explique pudiquement Mehmet Toktas, porteur indépendant, au sujet des rues voisines de la sienne.

Depuis trente ans, le presque quinquagénaire, physique de lutteur, monte et descend six jours sur sept, paquets sur le dos, les marches d'un seul et même immeuble de sept étages où s'entassent 120 grossistes en textile.

"Ici, nous étions quatre, cinq personnes. Les plus âgés sont partis, je suis le seul à être resté", confie-t-il, debout sous un néon qui éclaire d'une lumière blafarde le couloir du rez-de-chaussée où il passe une partie de ses journées.

"A l'époque, ça payait bien, on gagnait plus que le salaire minimum [moins de 320 euros brut mensuels].



Mais maintenant, avec la quantité de travail qui diminue, ça ne rapporte plus autant", regrette le père de quatre enfants.

Sans assurance ni sécurité sociale, Mehmet Toktas, qui dit gagner entre 150 et 200 livres (13 et 18 euros) par jour, tâche de préserver son dos pour travailler jusqu'à 60 ans. "Tous ceux qui sont plus vieux que moi se sont fait opérer des genoux ou du dos", assure-t-il.

Dans le quartier, des porteurs ont l'allure de vieillards, cheveux blancs et jambes sèches comme des échelas.

Certains travaillent jusqu'à 70 ans, malgré les hernies et les genoux abîmés.

Mais pour les grossistes du quartier, les porteurs sont précieux : "Ils sont un maillon auquel on ne peut pas renoncer", dit Kamil Beldek, derrière le comptoir de sa boutique microscopique. "Pour nous ce qu'ils font semble très difficile, mais pour eux c'est facile".

Mehmet Toktas se sent utile, mais "ce métier est fini", croit-il. Les étages supérieurs de son immeuble "sont tous vides", certains grossistes ayant préféré déménager loin du centre. "Dans 10, 15 ans, ce travail n'existera plus".

## Recettes

### Gratin de légumes verts



#### INGRÉDIENTS

- 1 bouquet de brocolis
- 2 mini-courgettes
- 1 botte d'asperges vertes
- 150 g de pois gourmands
- 150 g de haricots verts
- 1 oignon rouge
- huile d'olive
- fleur de sel
- poivre du moulin
- 20 cl de crème liquide
- 50 g de cantal râpé
- beurre

#### PRÉPARATION

1. Lavez, épluchez, préparez tous les légumes en les coupant en dés

pour les courgettes, en tronçons pour les asperges, les haricots et les pois gourmands, en rondelles pour l'oignon et en petits bouquets pour les brocolis.

2. Faites revenir tous les légumes dans une sauteuse avec un filet d'huile d'olive pendant 10 mn en remuant sans cesse, salez, poivrez, puis ajoutez ½ verre d'eau et poursuivez la cuisson 5 mn.

3. Ajoutez la crème et mélangez bien.

4. Allumez le four sur th. 6/180°, beurrez un plat, versez les légumes dedans, salez, poivrez, parsemez de fromage râpé et faites cuire 30 mn environ.

## Un conducteur de train poursuit son employeur pour 0,43 euro retenu sur son salaire

Un conducteur de train japonais poursuit en justice son employeur qui a retenu 56 yens (0,43 euro) sur son salaire à titre de sanction, son convoi étant arrivé avec une minute de retard, a déclaré jeudi la compagnie.

Le conducteur a déposé une plainte en début d'année contre la West Japan Railway Company (JR West), une des principales compagnies japonaises de transport ferroviaire, qui lui a infligé une amende pour faute professionnelle - un retard d'une minute - en juin 2020, a rapporté le quotidien Yomiuri Shimbun.

Il réclame 2,2 millions de yens (16.815 euros) de dommages et intérêts pour le préjudice moral causé par cette épreuve, précise le journal.

Le conducteur devait déplacer un train vide vers une voie de garage de la gare d'Okayama, dans l'ouest du Japon, mais s'est trompé de quai.

Cette erreur a retardé le changement de conducteur, et le train a quitté la gare et est arrivé au dépôt une minute plus tard que prévu.

L'entreprise soutient qu'il était approprié de retenir cette erreur sur le salaire de l'employé, arguant qu'aucun travail n'avait été effectué durant ce laps de temps.

"La raison pour laquelle cette affaire a été portée en justice est due à une différence sur la façon d'interpréter" la cause du retard, a relaté à l'AFP un porte-parole de JR West, soulignant que la compagnie avait appliqué sa règle "pas de travail, pas de salaire".



De son côté, le salarié avance que le retard en question relève d'une erreur humaine mineure et non d'une absence lors de son temps de travail.

Le système ferroviaire japonais, réputé pour son efficacité et sa ponctualité, est régulièrement cité en exemple dans le monde.

En 2017, un opérateur ferroviaire local avait fait la une de la presse internationale après avoir présenté ses sincères excuses pour les "énormes ennuis" causés par le départ d'un train 20 secondes en avance.